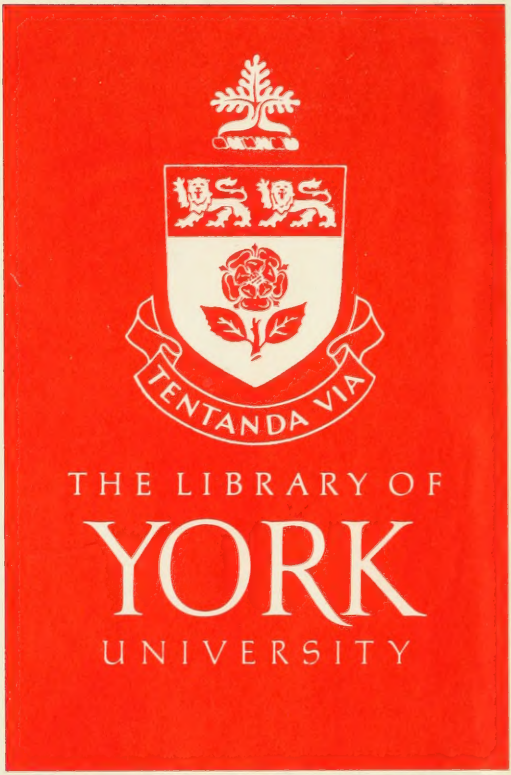

Fine Binding
THE CARSWELL COMPANY LIMITED

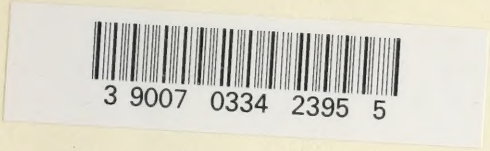
3 9007 0334 2395 5

17
3291
7

CE QUE

LE MONDE CATHOLIQUE

DOIT A LA FRANCE

OUVRAGES DE GEORGES GOYAU

Académie française : Prix Vitet, 1908.

L'Allemagne Religieuse : *Le Protestantisme*, 6e édition, 1 volume in-16 (Académie française, premier prix Bordin) . . . . 3 fr. 50

L'Allemagne Religieuse : *Le Catholicisme* (1800-1848), 3e édition. Tomes I et II. 2 volumes in-16. . . . . 7 fr. »

L'Allemagne Religieuse : *Le Catholicisme* (1848-1870). Tomes III et IV. 2 volumes in-16 . . . . . 7 fr. »

Bismarck et l'Eglise : *Le Culturkampf* (1870-1878). Tomes I et II. 2 volumes in-16. . . . . 7 fr. »

Bismark et l'Eglise : *Le Culturkampf* (1878-1889). Tomes III et IV. 2 vol. in-16 . . . . . 8 fr. »

L'Idée de Patrie et l'Humanitarisme. Essai d'histoire française (1866-1901), 4e édition, 1 volume in-16 . . . . . 3 fr. 50

Les Nations Apôtres. Vieille France. Jeune Allemagne. — La France dans le Levant. — La France à Rome. — L'Allemagne dans le Levant. — L'Allemagne en Autriche. 3e édit., 1 vol. in-16 3 fr. 50

Le Pape, les Catholiques et la Question sociale, 4e édition refondue, 1 volume in-16. . . . . 3 fr. »

Autour du Catholicisme social (1re série) : Néo-catholiques, solidaristes, catholiques sociaux. — Le Cardinal Manning. — Le comte de Mun, etc., 4e édition, 1 volume in-16 . . . . . 3 fr. 50

Autour du Catholicisme social (2e série) : La Démocratie chrétienne. — Le Monastère au moyen âge. — Figurines franciscaines, etc., 4e édition, 1 volume in-16 . . . . . 3 fr. 50

Autour du Catholicisme social (3e série) : Christianisme et socialisme. Patronages. Bibliothèques. Œuvres. — Le Curé de l'ancien régime, etc., 1 volume in-16 . . . . . 3 fr. 50

Autour du Catholicisme social (4e série) : Jéhovisme et Christianisme. — L'Eglise du Peuple : L'Irlande. — L'Eglise de l'Etat : Gladstone. — L'Eglise et les Nouveautés politiques : Consalvi, etc., 1 volume in-16. . . . . 3 fr. 50

Autour du Catholicisme social (5e série) : Le procès de la morale catholique. — Thomisme et science des mœurs. — Le Chapelet, etc., 1 volume in-16 . . . . . 3 fr. 50

Lendemains d'Unité. Rome, Royaume de Naples, 1 volume in-16 . . . . . 3 fr. 50

La Franc-Maçonnerie en France, 5e mille. Brochure in-16. 0 fr. 50

Le Pape Léon XIII, 1 brochure in-16 . . . . . 0 fr. 50

L'Ecole d'aujourd'hui (1re série) : *Les origines religieuses de l'Ecole laïque. — L'Ecole et la Morale. — La Politique à l'Ecole*, 4e édition, 1 volume in-16. . . . . 3 fr. 50

L'Ecole d'aujourd'hui (2e série) : *Le Péril primaire. — L'Ecole et la Patrie. — L'Ecole et Dieu*, 2e édition, 1 vol. in-16 . . 3 fr. 50

Jeanne d'Arc devant l'opinion allemande, 1 brochure . . 1 fr. »

Les Catholiques allemands et l'Empire évangélique, 1 brochure. Prix. . . . . 1 fr. »

Le Cardinal Mercier, 1 volume . . . . . 2 fr. »

GEORGES GOYAU

CE QUE
LE MONDE CATHOLIQUE
DOIT A LA FRANCE

Seigneur, nous sommes tes enfants prodigues, — mais nous sommes tes vieux chrétiens.

MISTRAL. *Le Psaume de la Pénitence.*

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1918

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

DG
796
572

IL A ÉTÉ IMPRIMÉ

10 exemplaires sur papier vergé pur fil des Papeteries Lafuma.

Copyright by Perrin et Cie, 1918.

A

JULES-PHILIPPE HEUZEY

Ces pages ont paru dans la Revue des Deux Mondes *du 15 novembre 1917 et du 1er février 1918.*

Elles étaient en cours de publication, lorsque l'entrée de nos troupes à Jérusalem aux côtés de l'armée anglaise fut partout un objet de joie pour les âmes chrétiennes, — partout, sauf dans les Empires centraux.

Et l'allégresse catholique, même en pays neutres, a dû glorifier les armes de l'Entente, en même temps qu'elle glorifiait Dieu.

G. G.

Paris, le 1er mars 1918.

Ce que le Monde Catholique Doit à la France

POURQUOI CE LIVRE

On a dit fréquemment ce que la France doit au catholicisme : ceux-là seuls l'ignorent encore qui veulent l'ignorer. L'heure d'histoire que nous vivons nous commande d'indiquer, inversement, ce que le monde catholique doit à la France. Dans l'univers en armes, quelques nations se rencontrent, dont les chancelleries s'affirment toujours neutres ; mais partout les cœurs ont commencé d'opter. L'option de certains catholiques « neutres » est parfois douloureuse pour nous : leur presse, leurs manifestations, leurs silences semblent attester qu'entre la France

qui ne suivit pas Calvin et la Prusse qui suivit Luther, c'est vers celle-ci qu'ils inclineraient. Nous osons croire qu'un regard sur quelques pages de notre passé, sur quelques traits de notre génie, leur persuaderait de reviser leur jugement : au nom de l'équité, au nom de la communauté de foi, nous espérons de leur impartialité ce début de résipiscence.

Ils pourront continuer de dénoncer nos fautes et d'accuser nos péchés : tout homme est pécheur et tout peuple est pécheur. La France, non moins qu'eux-mêmes, est soumise à cette loi. Mais nous avons le droit de dire qu'ils connaissent mal la France, lorsqu'ils ignorent ou lorsqu'ils taisent l'attrait permanent d'un certain nombre d'âmes françaises pour les besognes rédemptrices et pour les héroïques activités du repentir. Les « convertis » et les pénitentes dont l'humilité fut l'une des gloires de notre dix-septième

siècle, et les troupes mortifiées de religieuses dites « réparatrices », que notre dix-neuvième siècle multiplia, représentent à leur façon l'un des aspects de la France. Aux justiciers improvisés qui dressent avec âpreté le bilan de nos défaillances, qu'il nous soit permis d'opposer un autre bilan, celui des expiations volontaires qui tenacement en poursuivaient le rachat.

Fatigués à la longue de nous interpeller sur nos torts, ils nous reprocheront, peut-être, d'attacher trop de prix à nos services. Et s'ils veulent dire, simplement, qu'il n'y a pas de commune mesure entre les bienfaits que l'Église réserve à ses ouailles et les bons offices qu'elles peuvent lui rendre, nous en conviendrons aisément, joyeusement : car l'insolvabilité, qui vis-à-vis des hommes est un tourment, devient, vis-à-vis de Dieu, la suprême joie de l'amour. Loin de nous la pensée de poser ici notre France en créancière de la puissance

spirituelle! Il ne serait plus un fils de l'Église, le peuple qui cesserait de se sentir son débiteur. Les révélations qu'elle projette sur nos vies, les disciplines dont elle les encadre, les grâces dont elle leur propose l'acceptation, apparaissent à ceux qui croient en elle comme échappant à l'évaluation des comptabilités humaines : leur foi même leur remontre qu'ils ne pourront jamais lui rendre l'équivalent de ce qu'ils lui doivent, et que leur dévouement n'acquittera jamais leur gratitude.

Mais s'il est exact d'affirmer que dans le corps de l'Église chaque peuple a son rôle à jouer — un rôle de membre, — et que tous les peuples, « membres les uns des autres », sont appelés à collaborer, et que de l'enchevêtrement de leurs rôles résulte la vie collective du corps commun, le membre qu'est la France peut, sans fatuité, réclamer des autres membres reconnaissance et respect. Se tour-

nant vers les catholiques du dehors, la France a le droit de leur dire : « Que vous le vouliez ou non, je tiens une place dans l'histoire de vos âmes ; je la tiens par mes soldats et par mes missionnaires, par mes penseurs et par mes artistes, par mes saints et par mes sanctuaires ; rentrez en vous-mêmes et connaissez-vous vous-mêmes ; vous y retrouverez quelque chose de mon apport. Bénéficiant de la vie de l'Église, vous tirez dès lors avantage de tout ce que j'ai fait et de tout ce que je fais en vue d'enrichir et d'épanouir cette vie. Et si, remontant dans le passé de votre peuple, il vous advient peut-être de discerner mon influence à certains tournants de sa vie spirituelle, j'ai confiance qu'alors, vous qui diffamiez une partie de moi-même et négligiez d'observer l'autre, vous commencerez au moins de m'accorder votre justice, et le reste par surcroît. »

CHAPITRE PREMIER

LA FRANCE AU BERCEAU DE L'ÉGLISE

I

La première page de l'histoire franque. — celle dont Clovis est le héros. — fut décisive pour la fortune du Christ. Observons l'Occident vers le milieu du cinquième siècle : au nom de l'Empire et contre l'Empire, des barbares règnent partout, sur les populations romaines. Ils s'appellent Genséric en Afrique, Ricimer en Italie, Théodoric et Euric en Aquitaine ; et tous se font du Christ une idée qui n'est pas celle de l'Église de Rome. Ils adorent un Christ diminué, déchu de son éternité, un Christ qui n'ose plus être pleinement Dieu, le Christ d'Arius. Derrière leurs

armes victorieuses, c'est ce Christ-là qui chemine : Gépides et Ostrogoths propagent en Germanie sa gloire pâlie ; et les Wisigoths, surtout, sont pour lui d'infatigables fourriers. Ils le portent chez les Suèves d'Espagne, chez nos Bourguignons ; et les uns et les autres cessent d'être catholiques. « La nation wisigothe, écrit Jornandès, attire de toutes parts aux pratiques de la secte arienne tous les peuples qui parlent sa langue[1]. » Le Christ de Rome et de Nicée, le Christ d'Athanase et du pape Jules, garde ses évêques, ses prêtres, ses fidèles, parmi les populations romaines sur lesquelles s'assoient les souverainetés barbares. Mais Euric se fait persécuteur : il emprisonne, il exile ; et l'évêque Sidoine écrit douloureusement : « Le nom de catholique est tellement odieux à sa bouche et à son cœur, que l'on peut douter s'il n'est

1. Jornandès. *De Getarum origine et rebus gestis*. 25.

pas plutôt le chef de sa secte que le roi de sa nation[1]. » Il semblait que saint Prosper eût triomphé trop tôt lorsqu'il avait chanté Rome « s'assujettissant par la religion ce qu'elle n'avait pu subjuguer par les armes[2] ». Avec les barbares et par les barbares, l'arianisme régnait, et menaçait l'Église de Rome de n'être plus qu'une vaincue[3].

Un nouveau flot survint : Clovis le conduisait. Ce flot descendait de la région de Tournai, où les ariens venaient de déposer un évêque catholique ; et l'arianisme, guettant cette nouvelle famille de barbares, avait déjà séduit la sœur même de Clovis. Mais l'ascendant de sa femme Clotilde, — une Burgonde demeurée catholique, — fit prévaloir auprès de lui les démarches des évêques

1. Sidoine Apollinaire. *Epistolæ*, VII, 6.

2. Saint Prosper, *Carmen de ingratis* Migne, *Patrologie latine*, LI, col. 97).

3. Revillout. *De l'arianisme des peuples germaniques* (Paris, 1859).

gallo-romains ; il élut un de leurs baptistères, celui de Reims, pour être fait chrétien. « La Providence divine, lui écrivait aussitôt des lointains bords du Rhône l'archevêque saint Avit, a découvert l'arbitre de notre temps. Le choix que vous avez fait pour vous-même est une sentence que vous avez rendue pour tous. Votre profession de foi, c'est notre victoire à nous[1]. » Il y avait enfin, pour la première fois depuis cent ans, un chef barbare dont l'âme cherchait à Rome son *Credo* ; et ce chef était un conquérant.

Entre lui et les Wisigoths ariens, la lutte s'engagea : il fut vainqueur. « Le roi Clovis, commentera plus tard Grégoire de Tours, confessa l'indivisible Trinité, et puis, aidé par elle, il accabla les princes hérétiques[2]. » Repliés à jamais vers les Pyrénées, ils

1. Saint Avit. *Epistolæ*, 46.

2. Grégoire de Tours. *Histoire des Francs*, livre III, prologue.

durent les repasser, en 531, sous une dernière poussée du Franc Childebert. La puissance politique sur laquelle s'appuyait de préférence le Christ arien était déracinée de la Gaule par les Francs. Ce fut en 534 le tour de l'autre royaume où l'arianisme un instant s'était complaisamment étalé : la Burgondie. Elle succombait devant les armes franques. Romains et barbares, en Gaule, avaient désormais la même foi, qui scellait la fraternité nouvelle de leurs âmes : Clovis et sa famille avaient, en faveur de Rome, opéré cette révolution.

Mais saint Avit ouvrait aux Mérovingiens de plus vastes horizons. « Puisque Dieu veut bien se servir de vous pour gagner toute votre nation, écrivait-il à Clovis, offrez une part du trésor de foi qui remplit votre cœur à ces peuples assis au delà de vous, et qui, vivant dans leur ignorance naturelle, n'ont pas encore été corrompus par les doctrines

perverses : ne craignez pas de leur envoyer des ambassades et de plaider auprès d'eux la cause de Dieu qui a tant fait pour les Francs. »

Saint Avit dessinait ainsi la vocation missionnaire de la France : il montrait au loin les païens. Mais tant qu'il resta des ariens, c'est d'eux, tout d'abord, que la famille mérovingienne s'occupa : elle leur envoya des ambassadrices. Une Clotilde, une Ingonde s'en furent au delà des Pyrénées préluder à la conversion de l'Espagne wisigothe ; une Clodoswinde, mariée chez les Lombards, mettait en ligne, contre l'arianisme, les arguments que lui expédiait, de Trèves, son correspondant saint Nicet. Le nom d'arien allait bientôt devenir une façon d'outrage dont on stigmatiserait, jusqu'en plein moyen âge, quiconque serait suspect d'hérésie ; et le Christ de Clovis, le Christ de Reims et de Rome, successivement adopté par les diverses nations barbares, régnait

définitivement sur l'Europe occidentale, en Fils éternel du Père, tel que les grands conciles l'avaient défini.

II

Sa royauté, au bout de deux siècles, fut l'objet d'une formidable menace. « Les royaumes du monde, avait dit Mahomet, se sont présentés devant moi, et mes yeux ont franchi la distance de l'Orient à l'Occident. Tout ce que j'ai vu fait partie de la domination de mon peuple. » Les Arabes voulurent que l'Espagne et la France, peuple du Christ, devinssent le peuple de Mahomet. Les colonnes d'Hercule barraient les portes de la chrétienté : Tharik fit effraction, leur imposa son nom, Djebel-Tarik, Gibraltar ; et il passa. Un autre flux envahisseur succéda, s'épandant sur toute l'Espagne : Moussa, d'avance, en avait tracé la route ;

au delà de l'Espagne, il visait la « Grande Terre », la France, et voulait s'en retourner ensuite vers Damas, par l'Allemagne, par les Balkans, par l'Asie-Mineure. Parmi les compagnons de ce visionnaire octogénaire, il en était un, son aîné de vingt ans, qui avait connu Mahomet : dans ces têtes branlantes, toutes les ambitions de l'Islam avaient conservé leur jeunesse ; elles voulaient que les vagues islamiques, submergeant l'Europe, franchissent la distance de l'Occident à l'Orient, comme s'étaient promenés, de l'Orient à l'Occident, les regards du Prophète. Entre le rêve et l'exécution, un obstacle s'interposait : la France[1].

L'Islam, en 721, commença de la violer. Le duc Eudes d'Aquitaine, sous les murs de Toulouse, fit payer cher aux Arabes d'Elsamah cette première tentative. Narbonne

1. Reinaud, *Invasions des Sarrasins en France* Paris, 1836.

pourtant succomba, et l'on put croire que la Méditerranée serait bientôt une mer musulmane. D'autres incursions survinrent, insultant Lyon, Mâcon, Dijon, pillant les couvents et les églises, et traînant chez nous des hommes de l'Atlas, et du Sahara, et de l'Arabie, qui venaient s'installer. Un jour de 732, toute cette cohue cessa de s'éparpiller : Abdérame la lança vers la vallée de la Loire. Au passage de la Dordogne, il y eut tant de chrétiens tués, que « Dieu seul put se faire une idée de leur nombre, » et dans cette armée, folle de vaincre, le butin s'entassait. Elle visait Saint-Martin de Tours ; elle rencontra Charles Martel. « Tel le marteau, lit-on dans les *Chroniques de Saint-Denis*, qui brise et froisse le fer et l'acier et tous les autres métaux, ainsi Charles froissait-il et broyait-il par la bataille tous ses ennemis. » La plaine de Poitiers, comme la plaine de Toulouse, devint pour la foule musulmane

le pavé des martyrs. L'Islam, après sept jours, recula, et plus jamais il ne revint. Il y avait cent ans exactement que Mahomet était mort : la semaine de Poitiers termina brutalement, par un définitif reflux, un siècle d'expansion progressive, incoercible. L'épée de Charles Martel signifiait aux deux moitiés du monde, la moitié islamique et la moitié chrétienne, que Mahomet n'irait pas plus loin. A l'abri du mur qu'avaient opposé les Francs, et dont Pépin le Bref consolida les assises en reprenant aux Arabes notre littoral méditerranéen, la chrétienté occidentale pouvait désormais se constituer, à l'écart de l'Islam, contre l'Islam.

III

Mais autour du Latran, cime de cette chrétienté, les nuages s'accumulaient. Les équipées lombardes, chaque jour plus indiscrètes,

apparaissaient aux Romains comme l'humiliant prodrome d'une domination barbare. « Peuple spécial de saint Pierre, de l'Église, » ils tenaient à rester Romains, et le Pape voulait ce que voulait son peuple. La pompeuse faiblesse de Byzance ne pouvait plus rien pour lui. Et les Lombards, rôdant aux abords de la Ville Éternelle, commençaient de saccager ces colonies agricoles dont les revenus aidaient le Pape à faire vivre, dans Rome, le menu peuple chrétien. C'était là grand dommage et grand deuil pour le « vénérable clergé de la sainte Église de Dieu, » car il avait besoin de ces petites gens pour tenir en respect l'aristocratie militaire, toujours menaçante pour sa liberté spirituelle. Ainsi chancelait l'équilibre du fragile et précaire édifice où la Papauté vivait au jour le jour, disgracieusement logée.

Moralement responsable du sort de Rome vis-à-vis des Romains, effectivement respon-

sable des libertés de l'Église vis-à-vis de Dieu, le pape Étienne II s'inquiétait. Au déclin de l'année 753, il passa les Alpes, pour aller voir Pépin, fils du glorieux Martel, ce Pépin dont son prédécesseur, le pape Zacharie, avait ordonné qu'il fût roi. Étienne l'implora « pour la cause de saint Pierre et pour la république des Romains. » Pape et roi conférèrent : Pépin accepta d'être « commis par Étienne — lui et ses fils — à la protection de l'Église et du peuple de Rome. » Le titre de patrice des Romains, dont Étienne décora Pépin, marquait au duc de Rome, — et même à l'exarque de Ravenne, si d'aventure il en existait encore un, — que ces autorités byzantines étaient périmées, et que la seule puissance séculière dont désormais les Romains voulaient entendre parler était celle des Francs[1].

1. Mgr Duchesne. *Les premiers temps de l'État pontifical*, 3e édit. (Paris, 1911).

Astolf, roi des Lombards, apprit bientôt à ses dépens que cette puissance ne chômait point. Deux fois vaincu, il dut rendre au roi des Francs toutes les terres qu'il avait conquises sur l'empire de Byzance : et le roi des Francs les céda « pour toujours » à l'apôtre Pierre. Charlemagne les défendit, les arrondit, et l'acte par lequel le pape Léon III, à la Noël de l'an 800, fit de lui, dans Saint-Pierre, l'empereur des Romains, ratifia cet autre geste par lequel la tutélaire puissance des Francs avait remplacé, près du Pape, l'impuissante et inconsistante tutelle des empereurs de Byzance.

« Pour toujours », avait stipulé Pépin dans sa donation. Entre la générosité du roi franc et les éloquents et suprêmes plaidoyers d'un Dupanloup réclamant en vain pour le pape Pie IX l'intégrité du don fait au pape Étienne II, onze siècles passèrent. Pépin, pour onze siècles, avait logé la papauté :

problème ardu s'il en fut. Jésus la laissa sur terre, derrière lui. Il faut qu'elle s'y enracine, et qu'elle y besogne, et qu'elle s'y tienne à la disposition de tous, à proximité de tous, servante des serviteurs de Dieu ; et d'autre part, pour être respectée, il faut qu'elle apparaisse libre, indépendante de toute souveraineté terrestre, étrangère à toute influence terrestre, dégagée, s'y faire se pouvait, de tout voisinage terrestre. Voilà son vouloir, et voilà le vouloir des consciences chrétiennes. C'est apparemment un paradoxe qu'un tel vouloir ; car on ne peut être, à la fois, sur terre et au-dessus de la terre. Mais dans ce paradoxe même, il y a une idée-force avec laquelle les réalités politiques devaient entrer en compromis : l'établissement territorial que constitua Pépin fut un essai de compromis, dont la longue durée mérite l'hommage de l'histoire.

Le don de Pépin au Saint-Siège n'est plus

qu'un souvenir ; le don du Saint-Siège à Pépin subsiste. Le pape Paul, en 757, avait, à la demande de Pépin, dédié dans Saint-Pierre un sanctuaire à sainte Pétronille, réputée fille de l'Apôtre : la France, dans cette chapelle, se considérait comme chez elle. « Rome mérite qu'on l'aime, écrira plus tard Montaigne, confédérée de si longtemps et par tant de titres à notre couronne[1]. » La chapelle de sainte Pétronille attestait cette « confédération. » La France avait là des droits que, de temps à autre, nos diplomates exhumaient : une dépêche du cardinal d'Ossat, une dépêche de Chateaubriand, faisaient valoir notre patronat sur ce petit sanctuaire. Le pouvoir temporel avait depuis dix-neuf ans disparu, lorsqu'en 1889 le cardinal Langénieux et les pèlerins de la France ouvrière, l'ambassadeur Lefebvre de Béhaine et le pape Léon XIII, se

1. Montaigne. *Essais*, livre III, chap. IX (édit. Leclerc, II, p. 388).

trouvèrent d'accord pour restaurer en tout son éclat l'antique fondation. L'offrande d'un nouveau reliquaire revivifia les souvenirs ; et sur le reliquaire cette inscription s'alignait : « Garde sous ton patronage, ô Pétronille, le pacte d'alliance aujourd'hui ressuscité que conclurent jadis, sous tes auspices, la mère Église et la France sa fille aînée, 757-1889[1]. » De telles alliances de dates n'étaient pas pour effrayer Léon XIII : il remplissait encore les fonctions de pontife, en jetant à travers l'histoire, d'un geste imprévu, certaines arches de pont.

IV

De Maistre écrit en son livre *Du Pape* : « Les Français eurent l'honneur unique, et dont ils n'ont pas été à beaucoup près assez orgueilleux, celui d'avoir constitué (humaine-

1. Mgr Lacroix et Jean Arnaud. *Mémoire historique sur les institutions de la France à Rome*, p. 4-14 et 269-288. (Rome, 1892).

ment) l'Église catholique dans le monde, en élevant son auguste chef au rang indispensablement dû à ses fonctions divines[1]. » Quelque unique que fût cet honneur, un autre, plus insigne encore, attendait la France. Pépin venait d'installer l'armature terrestre dans laquelle devaient s'encadrer, conformément à sa constitution divine, la vie et l'action de la papauté. Des siècles succédèrent, le dixième, le onzième, où, malgré les commodités territoriales dont jouissait désormais le Saint-Siège, la constitution divine de ce pouvoir parut elle-même se voiler. Il devint la propriété des hautes familles romaines, puis des empereurs saxons ; et la chrétienté s'aperçut un jour, suivant le mot de Mgr Duchesne, qu' « on devenait pape à l'avancement, dans la hiérarchie de l'Église germanique[2]. » Il fallait un instrument bien fort, pour extirper

1. De Maistre. *Du Pape* (édit. de 1876), p. 8.
2. Duchesne. *Op. cit.*, p. 414.

ces abus : l'instrument se forgea en France.

En l'année 910, au lendemain même de certains scandales qui ternissaient le prestige de la papauté, Guillaume, duc d'Aquitaine, avait offert « aux apôtres Pierre et Paul » un rendez-vous de chasse, qu'il possédait dans le Mâconnais : il voulait qu'à la turbulence des chenils succédât, dans ce coin de terre sauvage encore, la pacifique prière des Bénédictins, et que ces moines ne relevassent que du Saint-Siège. De cet acte de confiance envers une papauté qui paraissait décadente, l'ordre de Cluny était né. Parmi l'immense morcellement féodal, le Siège Apostolique faisait l'effet de n'être plus qu'un pouvoir local. Planant par-dessus l'éparpillement des fiefs et la variété même des nations, l'ordre de Cluny rendit à l'Église la notion d'unité et aux Papes la conscience de leur souveraineté [1].

1. Mgr Baudrillart, *Cluny et la papauté* (Paris, 1910.)

Odon, qui mit vraiment l'Ordre en branle, avait quitté sa stalle de Saint-Martin de Tours pour s'en aller à Rome : il s'en était revenu, plein de tristes visions. Tout autre en eût conclu : Rome se meurt. Mais les Clunisiens, comme le dira plus tard Grégoire VII, imitèrent les saintes femmes de l'Évangile, venant veiller et prier devant le sépulcre du Maître. Ils croyaient, — d'une foi qui savait, — que pour le vicariat du Christ l'heure de la résurrection était proche. Tels les Grecs du VIIe siècle avant notre ère, qui s'en allaient jalonner de leurs industrieuses colonies le littoral barbare, tels les moines clunisiens, s'éloignant douze par douze de leur patrie la France, édifièrent à travers l'Europe deux mille foyers de prière, de travail et d'influence spirituelle, d'ardente et laborieuse confiance dans le renouveau de l'Église de Dieu. « C'est le plus noble membre de mon royaume, » dira Louis VI au sujet de Cluny ; et un abbé de

l'Ordre pourra se flatter, au XII^e^ siècle, d'avoir pour amis presque tous les prêtres de l'Église latine.

Les Clusiniens connurent cette bonne fortune, à l'heure où la Papauté avait besoin d'eux, de posséder des abbés qui avaient une longévité de patriarches. Saint Mayeul, saint Odilon, saint Hugues, remplirent à eux trois, de 965 à 1109, une période de cent quarante-quatre ans, et, durant cette période, la Papauté fut sauvée. Le libre monastère qui ne dépendait que du Pape voulait que le Pape ne dépendît plus que de Dieu. Cluny, d'abord, se servit des empereurs pour affranchir le Saint-Siège du joug des barons romains : Odilon collaborait avec Otton III pour l'avènement à la tiare du moine Gerbert, un Français qui venait de Saint-Géraud d'Aurillac, abbaye réformée par Cluny. Après le joug féodal, le joug impérial devait fléchir à son tour : Hildebrand, formé sur l'Aventin par

les maximes clunisiennes, concerta sa ruine. Il revendiqua pour l'Église la pleine liberté des élections pontificales ; et lorsque sous le nom de Grégoire VII il coiffa la tiare, Hildebrand, pour sa grande œuvre de réforme, fit appel à Cluny.

La force multipliée de ces « moines noirs » militait en tous pays pour l'indépendance du Pape : force souple et rigide, tentaculaire et tout en même temps unifiée, qui par le seul fait de son existence assurait la circulation de la parole pontificale à travers l'Europe. Le jour où Grégoire VII voulut porter à la connaissance du monde chrétien l'encyclique où il déclarait que les princes n'avaient conspiré contre lui que parce qu'il n'avait pas voulu se taire sur les périls de l'Église et céder à ceux qui la mettaient en captivité, il ordonna que cette encyclique fût tout de suite portée à Cluny. Il savait que nulle puissance humaine ne pouvait étouffer les échos de Rome, quand c'était

Cluny qui les répercutait. En ce coin de France fonctionnait une sorte de télégraphie spirituelle, qui libérait de toute entrave le verbe du Pape ; elle projetait ses antennes jusqu'en Allemagne, jusque dans la terre obstinée qui, suivant le mot de Guibert de Nogent, « ne faisait rien que ce qui pouvait peiner et ennuyer le Pape, et résistait toujours aux commandements de Rome [1]. »

Et la grande œuvre collective, où Rome et Cluny s'associaient, fut parachevée par trois papes issus de Cluny : Urbain II, l'ancien grand prieur ; Pascal II, l'ancien novice ; Calixte II, l'ancien élève de saint Hugues. La solution très pondérée, très libérale, qui mit un terme à la querelle des investitures, fut l'œuvre de ces deux derniers papes, et fit accepter par la chrétienté laïque les prérogatives légitimes du sacerdoce, telles que les avait

1. Bernard Monod, *Le moine Guibert et son temps*, p. 240. Paris, 1905.)

précisées, avec le concours des bons canonistes de Liége, le bon sens français.

Six siècles d'histoire, dont l'Église sortit forte et fière, nous ont montré la France de Clovis remettant sous les yeux du monde barbare le Christ en toute sa gloire ; la France de Charles Martel consolidant pour toujours, à l'Occident, la frontière défensive de la chrétienté ; la France de Pépin donnant aux papes pignon en Europe ; la France des Clunisiens préparant la transformation d'une Papauté à demi serve en une Papauté pleinement souveraine : voilà l'œuvre de la poigne française et de la vigilance française durant la période de fondation de l'établissement catholique.

CHAPITRE II

CROISADES ET PROTECTORATS

I

Il n'est peut-être pas un mot, dans la langue humaine, qui soit plus riche d'ambitions que le mot « catholique ». Il vise, sur toute la terre, toutes les âmes, et, dans chacune, le tout de l'âme. C'est un mot qui devant nous fait reculer l'horizon ; et les seules limites qu'il permette à nos regards sont celles que s'assigna lui-même, au jour où fut créée la terre, le geste de Dieu. Le catholicisme est une expansion toujours en acte ; et dans cet acte incessant il eut toujours la France pour outil.

La croisade fut par excellence une besogne

française, issue d'une idée française. *Il popol franco* : c'est ainsi que le Tasse, au XVI^e^ siècle, qualifie les croisés. « Les temps étaient venus, dit un chroniqueur, que le Christ avait fixés dans son Évangile, lorsqu'il dit : Qui est avec moi prenne ma croix et me suive ; et ce fut en Gaule que le grand mouvement s'ébranla[1]. » Urbain II, qui venait d'excommunier le roi de France pour adultère, préside au concile de Clermont : il entraîne l'Europe à la suite des chevaliers et des manans de France, « nation élue de Dieu, chère à Dieu, » et la première croisade s'ébranle, à la voix de ce Pape français. La voix de saint Bernard, un autre Français, signifie à l'Allemagne, pour qu'elle se mobilise, l'élan que le roi Louis VII va prendre vers Jérusalem, et la seconde croisade vogue à son tour vers l'Orient.

Pierre le Vénérable, dans une lettre à

1 *Gesta Francorum Historiens occidentaux des croisades*, III, p. 121.

Louis VII, commente sa vocation de croisé :

Les princes juifs, de l'ordre de Dieu et par la force des armes, détruisirent les nations profanes et conquirent leur territoire pour Dieu et pour eux-mêmes. Le roi des chrétiens, par le commandement du même Dieu, vaincra les Sarrasins, ennemis de la vraie foi, et il s'efforcera de s'emparer de leur territoire pour Dieu, et non pas pour lui-même [1].

« Non pas pour lui-même, » remarquez le mot; et de fait, les rois de Jérusalem se souvenaient toujours, et les patriarches leur rappelaient au besoin, que Godefroi de Bouillon avait reçu l'investiture de cette ville avec humilité, comme un ministère d'Église, et que l'Église lui avait dit : « Tu es l'homme du Saint-Sépulcre, tu es le nôtre, *homo sancti Sepulcri ac noster effectus* [2]. » Et ce désintéressement, dont à Jérusalem ses successeurs

1. Lorain. *Histoire de l'abbaye de Cluny*, p. 336. (Paris, 1845.

2. Dodu. *Histoire des institutions monarchiques dans le royaume latin de Jérusalem*, p. 331. (Paris, 1894.

français acceptèrent l'héritage, convenait bien à l'idéalisme de notre race. Les épopées germaniques prédisposaient mal à de pareilles vertus de détachement les combattants d'outre-Rhin : elles faisaient mouvoir tout un monde de héros fiévreusement acharnés à la poursuite d'un trésor, et non point à la victoire d'une idée. La Germanie mettait son cœur où était le trésor des Niebelungen, et près du sépulcre du Christ, il y avait le cœur de la France.

On enrageait, au delà du Rhin, de cette pieuse gloire que s'acquéraient les Français, — les « Francons, » comme les appelait d'un terme de mépris, au XII^e^ siècle, certain archidiacre de Mayence. Ce prêtre était mécontent parce que Pascal II, — un Pape qui déplaisait à son empereur, — avait trouvé asile en France. Et Guibert de Nogent de lui répliquer : « Si vous tenez les Français pour tellement faibles et lâches que vous croyez

pouvoir insulter par vos plaisanteries un nom dont la célébrité s'est étendue jusqu'à la mer Indienne, dites-moi donc à qui le pape Urbain s'adressa pour demander des secours contre les Turcs? N'était-ce pas aux Français? »[1] Mais oui, c'était à eux ; et le chanoine Jean de Wurzbourg, qui dans le courant du siècle visitait la Palestine, ne pouvait s'en consoler. Il traitait de « partiales » les histoires qui attribuaient la prise de Jérusalem aux seuls Français, et de partiales les inscriptions qui près du Saint-Sépulcre parlaient comme les historiens. « On passe sous silence le nom des Allemands, » grognait-il. Il allait de forteresse en forteresse, de marché en marché ; et sa plume notait avec une mélancolie bien amusante : « Pas une place n'a été laissée aux Allemands ! »[2]

N'en déplût à ce naïf précurseur de l'*All-*

1. Bernard Monod *Op. cit.*, p. 242.
2. Migne. *Patrologie latine*, CLV, col. 1082.

deutschland et à son hypocondre confrère de Mayence, l'ouvrage de Guibert de Nogent sur la croisade l'avait, en son titre même, expressément définie : *Gesta Dei per Francos*, les gestes de Dieu par les Francs. L'âme de ce moine sut enfermer en quatre mots l'âme d'une époque et d'une race. Le monastère de Nogent-sous-Coucy, où il vivait, s'asseyait entre Soissons et Laon, sur une petite rivière à laquelle la Grande Guerre a fait un nom : l'Ailette. Un peu au Sud-Est, à Reims, la France avait reçu le baptême. La devise de gloire, lapidairement libellée par l'abbé de Nogent-sous-Coucy, pouvait apparaître au monde chrétien comme le renouvellement des vœux baptismaux de la France. « C'est par une grâce particulière de l'éternelle Providence, écrivait à l'abbé du Mont-Thabor Pierre le Vénérable, que *notre et votre France* a été choisie, parmi toutes les parties du monde, avant tous les peuples de l'univers,

pour délivrer du joug des impies les Lieux Saints[1]. »

La civilisation franque tout entière fut transportée sur cette terre auguste, avec sa hiérarchie, ses coutumes féodales, son art. Toutes les églises historiques de Terre Sainte, à trois exceptions près, sont d'architecture française ; toutes sont filles de l'art de Cluny ; et les constructions mêmes du Saint-Sépulcre portèrent l'empreinte de la France.[2] Deux mille lances consacrées à Dieu, — lances de Templiers, lances d'Hospitaliers, — veillaient sur cet essai de royaume de Dieu, où malheureusement la lascivité des mœurs orientales eut tôt fait de s'implanter. « Les guerriers bien-aimés, les Machabées nouveaux choisis par le Seigneur : » ainsi le pape Adrien IV qualifiait-il ces moines sol-

1. Migne. *Patrologie latine*, CLXXXIX, col. 266.

2. Vogüé. *Les Eglises de la Terre Sainte*. (Paris, 1859.)

dats[1]. Les Hospitaliers, fondés par des marchands d'Amalfi pour le soin des pèlerins, devaient à un Français, Raymond du Puy, le caractère militaire qui fut l'origine de leur gloire : les statuts des Templiers, dessinés par Hugues de Payens et dix autres gentilshommes de France, furent approuvés à Troyes, par un concile français.

En Europe, dès qu'à l'encontre de l'infidèle un coup d'épée s'imposait, la France tenait à être là. Le quart de siècle qui précéda la première croisade fut marqué, presque annuellement, par de pieuses chevauchées que les moines de Cluny lançaient au delà des Pyrénées : ils recrutaient des courages, en Bourgogne, pour marcher à la rescousse de la Navarre, et de la Castille, et de la Catalogne : sous les drapeaux d'Alphonse VI, aux côtés du Cid, des Français travaillaient

1. Dodu. *Op. cit.*, p. 226.

à reprendre Tolède sur les Maures[1]. Les détresses de l'Espagne chrétienne et ses exploits superbes obsédaient les consciences croyantes ; et nos aïeux aimaient que la merveilleuse chanson de Roland leur parlât de l'Espagne, au temps même où Urbain II venait leur parler de Jérusalem. Le siècle qui suivit la dernière croisade vit Boucicaut faire trois expéditions « ès glaces gelées des marais de Prusse », pour aider l'Ordre teutonique à combattre le roi de Letho, ce « Sarrasin » ; et dans un grand banquet au château de Marienburg, le grand maître de l'ordre, entouré de chevaliers français, célébra le pacte par lequel les Sarrasins de Letho, c'est-à-dire les Lithuaniens, venaient de s'engager à ne piller et à ne brûler aucunes églises des chrétiens[2].

1. Bédier. *Les légendes épiques*, III, p. 368 et suiv. (Paris, 1912.)

2. *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*. (J. Chazaud, p. 63-66 Paris, 1876.)

Les chevaliers teutoniques auront, hélas! des successeurs, qui les spolieront au nom de Luther, et puis pilleront et brûleront les églises : ils s'appelleront les Hohenzollern.

Tandis que nos hommes d'armes promenaient à travers l'Europe l'esprit de croisade, poètes et chroniqueurs, remontant les siècles, cherchaient un passé, des devanciers, une sorte de généalogie morale, pour les croisés de France. Les Français du temps jadis, un Charlemagne, un duc Guillaume, prenaient, dans le recul de l'histoire, relief de croisés. Charlemagne combattant les Maures en Espagne ne suffisait plus aux imaginations : elles avaient besoin, — je reprends le langage du bon moine Jocundus, — qu'il eût « parcouru la terre entière en combattant ceux qu'il voyait rebelles à Dieu ». Toute une partie de l'histoire poétique du grand Empereur se déroulait ainsi comme un poème de croisade ; et les croisés à leur tour se donnaient la splendide

illusion, lorsqu'ils traversaient la Hongrie, de suivre « la route que Charles, empereur merveilleux, avait fait construire longtemps auparavant jusqu'à Constantinople »[1]. La croisade, pour se donner élan, inventait dans le passé d'autres croisades, françaises également.

Le prestige du roi saint Louis acheva d'habituer l'Europe chrétienne à incarner dans notre race l'idée de croisade. Il en fut le confesseur en Égypte, par sa captivité ; il en fut le martyr à Tunis par sa mort, — martyr que l'Islam lui-même vénérait, puisque, au dire du moine Guillaume, célerier de Saint-Denis, « les Sarrasins montraient grande révérence au tombeau du feu roi, et baisaient les pieds de sa statue »[2]. Avant ses croisades africaines, peu s'en était fallu qu'à titre de « principal défenseur de la foi orthodoxe et de la liberté

1. Gaston Paris. *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 54 et 340. (Paris 1866.)

2. Delaborde. *Mémoires de la Société d'histoire de Paris*, XXIII (1896).

de l'Église », comme le nommait Innocent IV, il ne suscitât une croisade contre son voisin de Germanie, le méphistophélique Frédéric II. Malgré ses charitables efforts pour l'union du sacerdoce et de l'Empire, saint Louis, qui « considérait les affaires de l'Église plus que comme siennes. » — nous dit son panégyriste Guillaume de Chartres [1]. — fut à la veille de faire « proclamer le ban de Notre Seigneur Dieu et du roi Loys son sergent. » en vue d'une guerre sainte contre l'Empereur. Et le pape Innocent IV, tout en faisant ajourner ce dessein, lui écrivait : « Toi seul, pendant que d'autres se taisaient, toi qui émerges avec éclat parmi les rois de la terre, toi seul as eu cette pensée... Que les cieux se réjouissent et que la terre exulte ! [2] »

1. Élie Berger, *Saint Louis et Innocent IV*, p. 36. (Paris, 1893.)

2. Innocent IV à saint-Louis, 17 juin 1247. (Huillard-Bréholles, *Historia diplomatica Frederici secundi* VI, p. 545.)

II

Un jour vint où l'élan des croisades fléchit, sous l'impropice poussée d'une politique plus réaliste. Philippe le Bel demeura sourd aux attirantes propositions que lui faisait apporter, du fond de l'Asie, l'empereur des Tartares, pour une lutte commune contre les Turcs. L'un des publicistes du règne, Pierre Dubois, encore qu'il intitulât son livre : *Le recouvrement de la Terre Sainte*, se préoccupait moins, semble-t-il, de ce but auguste et lointain que des remaniements européens qu'il préconisait. Mais l'obsession du Saint-Sépulcre continuait, chez nous, d'enfiévrer certaines âmes. L'étranger le savait, et ceux qui chez lui rêvaient encore de croisade regardaient fidèlement du côté de la France. Charles de Valois, Humbert dauphin de Vienne, se croisaient avec éclat, et faisaient peu de besogne : l'at-

tente des âmes, pourtant, ne se décourageait point. En 1332, c'est au roi de France que songeait, pour libérer la Terre-Sainte, le dominicain allemand Brocard, dans son *Directorium*[1]; c'est vers Louis, duc d'Anjou, que se tournaient en 1376 les vœux de sainte Catherine de Sienne[2]. Le Picard Philippe de Mézières, conseiller de Charles V, dévouait sa plume, son rêve et sa prière, à la fondation d'une milice de la Passion du Christ : les seigneurs, trop souvent fourvoyés par « Vaine Gloire, » n'y devaient point figurer; il aspirait à mobiliser, contre le Croissant, « les gens d'honneur du moyen état de la chrétienté ». L'ami de Philippe de Mézières[3], Pierre Thomas, un carme natif du Périgord, s'égalait aux plus grands prédicateurs de croi-

1. Delaville le Roulx. *La France en Orient au* XIV^e *siècle*, I, p. 89 et suiv. (Paris, 1886.)

2. Mirot. *La politique pontificale et le retour de la papauté à Rome*, p. 101. Paris, 1899.)

3. Jorga. *Philippe de Mézières*. (Paris, 1896.)

sades, en convoquant l'Europe sous l'étendard du roi français de Chypre, Pierre de Lusignan, qui crut un moment, en 1365, retrouver par Alexandrie la route de Jérusalem.

La victoire de Lusignan fut sans lendemain ; trente ans plus tard, à Nicopolis, nos chevaliers trouvèrent en une folle bataille une vaillante mort. Mais l'idée de croisade avait la vie dure ; et comme la guerre de Cent ans sévissait, comme elle permettait aux Turcs d'exploiter les discordes de l'Europe, c'est au nom de l'idée de croisade que Robert le Mennot, l'éloquent gentilhomme du Cotentin, et que le poète Eustache Deschamps, et que Jean de Gand, l'étrange ermite jurassien, conviaient à la paix les rois de France et d'Angleterre. Jeanne d'Arc surgit, préparant pour Charles VII la seule paix durable, celle qui lui rendrait la France : l'Occident curieux observait la jeune fille. Des rumeurs s'accréditaient, — le marchand vénitien Morosini s'en faisait le mes-

sager, — d'après lesquelles Jeanne mènerait un jour jusqu'en Terre Sainte, vêtus d'une étoffe grise qu'une petite croix constellerait, Anglais et Français réconciliés. Et Jeanne, toute première, écrivait aux Anglais : « Vous pourrez venir en la compagnie du roi de France, là où les Français feront le plus beau fait qui jamais fut fait pour la chrétienté. » L'héroïne par excellence de l'idée de nationalité française apparaissait aux contemporains et se regardait elle-même comme une dépositaire fidèle de la vieille idée de chrétienté et du séculaire programme de croisade [1].

Soixante ans plus tard, la guerre de magnificence que conduisait en Italie la romanesque juvénilité de Charles VIII n'était dans sa pensée, — il l'écrivait au pape Borgia, — que le prélude d'une expédition d'outre-mer

1. Voir notre livre : *Les nations apôtres, vieille France, jeune Allemagne* Paris, 1903.)

« pour le service de Dieu, l'exaltation de la foi et le rachat du peuple chrétien »[1]. Aspirations vers Jérusalem, aspirations vers Constantinople, hantaient sa fumeuse cervelle : il leur donnait, tout à la fois, la valeur littérale d'un héritage légal, — héritage des rois de Jérusalem, héritage de la maison d'Anjou, — et la grâce enchanteresse d'un rêve un peu fuyant. Louis XII prolongea le rêve : en 1499, soixante-douze ans avant don Juan d'Autriche, la flotte du roi de France, treize jours durant, engagea contre l'Islam une première bataille de Lépante, qui, sans l'inertie des Vénitiens nos alliés, aurait eu des résultats décisifs[2].

Soudainement, dans le premier quart du XVI^e^ siècle, la nation germanique fut l'ouvrière

1. Charles VIII à Alexandre VI, 14 mars 1494. *Lettres de Charles VIII*, éd. Pélicier, IV, p. 28-29. Paris, 1903.)

2. Le fait a été révélé par M. Charles de la Roncière dans son *Histoire de la Marine française*, III, p. 38-46. (Paris, 1906.)

d'une grande dislocation : une affiche théologique, apposée dans Wittenberg, prépara le déchirement de la chrétienté. Villiers de l'Isle-Adam et quatre mille Hospitaliers, après avoir défendu Rhodes magnifiquement, mais en vain, errèrent comme d'héroïques épaves à travers la Méditerranée, jusqu'à ce que Malte les abritât. A Lépante, en 1571, la France fut absente ; la voix de l'évêque François de Noailles suggérant à Charles IX d'établir le protectorat de la France sur l'Algérie et lui affirmant qu' « on pourrait faire avaler aux Turcs cette tiriaque, » resta sans écho [1]. Mayenne prenait trois cents hommes pour s'en aller jouter contre les Turcs ; il semblait que l'idée de croisade n'inspirât plus que des parties d'escrime. Elle n'était plus qu'une gêne pour les Puissances de l'Europe, depuis que la division des âmes chrétiennes avait

1. De la Roncière, *Op. cit.*, IV, p. 133-134.

permis aux manœuvres diplomatiques de l'Islam de s'insérer dans la politique de l'Occident.

Elle survivait, pourtant, dans les imaginations, comme survivait au fond des consciences le souvenir de la vieille chrétienté ; et ces deux idées jumelles, celle de croisade, celle de chrétienté, firent encore effort, à travers le XVII^e^ siècle, pour se relever du coup formidable que le XVI^e^ leur avait asséné. Le Père Joseph, — l'éminence grise de Richelieu, — pensait sans relâche à la croisade, et quelquefois il en parlait. Un jour, courant à Rome, il mit sur pied, d'accord avec Paul V, un projet de campagne dans le Levant, que devait exécuter Charles de Gonzague, duc de Nevers ; et comme les routes étaient longues dans l'Europe d'alors, il composa, tout le long de son retour, quatre mille six cents vers latins qui s'appellent la *Turciade* : le Christ lui-même y prenait la parole pour

persuader aux rois de se croiser, et pour réserver aux destinées françaises le soin d'ensevelir l'Islam, *servari Francis Mahometica funera fatis*[1].

Les calendes grecques, une fois de plus, furent profitables aux Turcs : les plans de Charles de Gonzague tombèrent dans l'oubli, mais la foi dans ces « destinées françaises » subsistait toujours. Louis XIV domina l'Europe : et comme on voulait sur sa tête accumuler toutes les gloires, d'aucuns pensèrent, — et des plus illustres, — que celle même de croisé ne devait pas lui manquer. C'est à lui, non à l'Empereur, que Leibnitz adressait l'exposé d'un grand dessein sur l'Égypte : « La France, insistait le philosophe, semble réservée par la Providence pour guider les armes chrétiennes dans le Levant, pour donner

1. Fagniez, *Le P. Joseph et Richelieu*, 2 vol. (Paris, 1894.) — Dedouvres, *De Patris Josephi Turciados libris quinque*, (Angers, 1894.

à la chrétienté des Godefroi de Bouillon, et avant tout des saint Louis. » Ce fut grande liesse dans les faubourgs de Paris, lorsque les armes chrétiennes, sous les couleurs de France, allèrent du moins jusqu'à Candie ; et laborieusement Boileau s'exaltait, pour assigner au monarque un plus lointain rendez-vous :

Je t'attends dans deux ans au bord de l'Hellespont.

A ce moment même du grand règne, un capucin tourangeau, le Père Justinien, qui avait étudié à Alep, dédiait deux livres à Louvois, pour lui apprendre « les moyens dont on pourrait se servir pour détruire la puissance ottomane et pour rétablir la religion chrétienne dans les pays d'où elle s'est communiquée au nôtre ». Louvois demeurait attentif, mais Colbert était rebelle ; et nombre de pamphlets, inspirés toujours par l'idée de croisade, furent dirigés contre Colbert au

moment où, devant Vienne, Sobieski fit reculer les Turcs sans que la France fut là[1].

D'heureuses campagnes des Vénitiens dans l'Archipel succédaient aux victoires de Sobieski ; et Fénelon, qui facilement voyait grand, prophétisait déjà, dans un élan d'allégresse, la délivrance des Grecs et leur retour à Rome :

« La Grèce entière s'ouvre à moi, écrivait-il ; le sultan effrayé recule ; déjà le Péloponèse respire en liberté et l'Église de Corinthe va refleurir ; la voix de l'apôtre s'y fera encore entendre... Quand est-ce que le sang des Turcs se mêlera avec celui des Perses sur les plaines de Marathon ?... Je vois déjà le schisme qui tombe, l'Orient et l'Occident qui se réunissent, et l'Asie qui voit renaître le jour après une si longue nuit. »[2]

1. Piolin. *Revue du Monde Catholique*, LI (1877), p. 349 et suiv.

2. Cette lettre, que les éditeurs de Fénelon, à la suite de Bausset, rapportent à 1674, a été très ingénieusement datée du lendemain des victoires vénitiennes de 1684 et 1685 par M. Eugène Ritter. *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1912, p. 154.

A l'école de son maître Bossuet, le grand Dauphin s'animait contre le Turc. « Je me souviens, écrivait Bossuet au Pape Innocent XI, qu'ayant un jour loué Alexandre d'avoir entrepris avec tant de courage la défense de toute la Grèce contre les Perses, le prince ne manqua pas de remarquer qu'il serait bien plus glorieux à un prince chrétien de repousser et d'abattre l'ennemi commun de la chrétienté, qui la menace et la presse de toutes parts[1]. » La politique, souvent, commandait une autre ligne de conduite à l'endroit des Turcs ; mais, à l'écart des conseillers royaux qui concertaient cette politique, le précepteur royal et son élève concevaient encore à la façon d'un duel les rapports entre la Croix et l'Islam. Le panégyrique annuel de saint Louis, qu'entendaient la Cour et l'Académie, perpétuait l'évocation des croisades ;

1. *Correspondance de Bossuet*, éd. Urbain et Levesque, II, p. 144-145. (Paris, 1909.)

et cela, durant le XVIII^e^ siècle, résonnait comme un archaïsme.

Mais certains archaïsmes apparents demeurent des forces : ils peuvent, s'adaptant aux circonstances, faire ressusciter, sous une forme plus neuve, plus opportune, l'idée dont ils furent l'expression momentanée ; éprises de sa grandeur, mais lasses de ses lenteurs, certaines âmes deviennent inventives de méthodes nouvelles, où elles se satisfont, et qui libèrent et mettent en branle ce que l'archaïsme recélait d'activement vivant. Parmi les missionnaires français dont un autre chapitre dira les périples, combien, venus plus tôt dans des siècles moins vieux, eussent été des croisés ! En fait, aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, l'idée de croisade se transformait, se transfigurait ; elle promenait à travers le monde, par le bras des missionnaires, une croix désarmée : mais c'était toujours la croix, et la ressemblance de cette croix avec la croix du Calvaire était

même devenue plus pure, puisque l'épée qui jadis faisait escorte. — tout comme le glaive de Pierre rengainé par ordre du Christ, — était désormais maintenue dans le fourreau. Nos philosophes, aussi indifférents à nos missions chrétiennes qu'à nos colonies nationales, considéraient l'idée de croisade comme atteinte de cachexie ; ils se trompaient. Les âmes d'apôtres qui la réalisaient jugeaient autrement qu'eux.

Politiquement, d'ailleurs, elle avait encore quelques soubresauts de vitalité. Lorsque, en 1830, la branche aînée des Bourbons, renversée du trône, laissait à la France comme suprême cadeau la précieuse terre d'Algérie, où sous nos trois couleurs trois diocèses allaient fonctionner, l'Église put constater que, depuis la prise de Constantinople par les Turcs, c'était la première grande conquête faite sur l'Islam, et que cette conquête était l'œuvre de la maison de France, fille de saint Louis, et

que l'expédition de 1270, douloureusement terminée sur la côte de Tunis, n'avait pas été la dernière croisade, puisque, six siècles plus tard, une autre expédition, celle d'Alger, paraissait en quelque mesure en avoir vengé l'échec.

III

Il y avait antagonisme, nous l'avons laissé voir, entre les survivances de l'idée de croisade et les maximes nouvelles de tractations avec le Turc : le dessein médiéval de reculer, aux dépens de l'Islam, les frontières de la chrétienté n'avait rien de compatible avec les modernes pratiques de chancellerie qui sollicitaient et marchandaient l'alliance du Turc. Le geste de François I^er^, négociant en 1521 avec le sultan Soliman, fut une poignante surprise, voire un scandale, pour les contemporains : le roi de France serrait la main du Turc et s'alliait à lui contre l'Empereur ! Mais

de la main du Turc un cadeau tombait bientôt, qui s'appela dans l'histoire, les Capitulations de 1535[1]. En vertu de ce cadeau, les Français voyageant en Orient étaient libres d'observer leur religion, et le Pape, les rois d'Angleterre et d'Écosse pouvaient, en se joignant au traité, obtenir pour leurs sujets les mêmes libertés. Un membre de la catholicité, le membre français, à la faveur même de son pacte avec le Grand Turc, visait à rendre libres, en terre d'Islam, le Christ et les chrétiens. Henri II voulut que son ambassadeur d'Aramon s'en allât jusqu'en Palestine pour examiner, sur place, la situation des religieux latins, et pour la faire améliorer, au nom du roi de France.

Les souvenirs de Charlemagne recevant de Haroun al Raschid les clefs de Jérusalem et

1. *Le régime des capitulations, son histoire, son application, ses modifications*, par un ancien diplomate. Paris, 1898. — Goyau. *Vieille France, jeune Allemagne*, p. 31-52. — Rey. *La protection diplomatique et consulaire dans les échelles du Levant et de Barbarie* (Paris, 1899.)

obtenant là-bas, dans le quartier de « Latinie, » certaines prérogatives protectrices, les souvenirs de saint Louis promettant « protection à la nation des Maronites, comme aux Français eux-mêmes, » planaient sur ces tractations mêmes, qui faisaient l'effet d'une désertion du passé. C'était encore en quelque mesure imiter saint Louis, que de multiplier en terre islamique certaines variétés de clientèles, dont la France, en vertu des traités ou même seulement en vertu d'une pratique coutumière, ferait protéger les consciences et respecter la foi. Les Mirdites, tout comme les Maronites, allaient peu à peu devenir nos clients, en vertu de l'usage ; et la Porte ne s'opposera jamais, — elle en assurera, sous la Restauration, le général Guilleminot, — à ce que nous plaidions auprès d'elle pour les diverses chétientés ses sujettes.

Mais en ce qui regarde les chrétiens latins, nous demandons à la Porte des textes, et nous

les obtenons ; de règne en règne, ils se font plus souples, plus amples et plus riches : l'admirable édifice des Capitulations, patiemment construit, couvre peu à peu du pavillon de France tous les catholiques des nations occidentales, prêtres, fidèles ou pèlerins du christianisme latin sur les terres du Sultan. Ce n'est plus la méthode des Croisades, et ce n'en est plus l'allégresse fougueuse ; mais dans cet effort diplomatique, quelque chose de leurs intentions survit, et l'esprit de croisade n'est pas encore bien loin. Confrontons, pour nous en assurer, deux petits écrits de M. de Brèves, qui fut ambassadeur d'Henri IV auprès du Turc, et qui négocia la précieuse « Capitulation » de 1604.

L'un de ces écrits s'appelle : *Discours abrégé des assurés moyens d'anéantir et ruiner la monarchie des princes ottomans*. Le titre est éloquent. Vingt-deux ans durant, de Brèves a traité avec le Turc ; il rentre en France, et

reprend le langage d'un croisé : « Si les princes chrétiens se voulaient résoudre à une union générale, affirme-t-il, dès la première année, ils bouleverseraient le Turc par mer et par terre. » Mais l'autre écrit s'appelle : *Discours sur l'alliance qu'a le Roy avec le Grand Seigneur, et de l'utilité qu'elle apporte à la chrétienté ;* et le même homme, qui tout à l'heure semblait suggérer à Louis XIII un rêve de croisade, énumère maintenant, en diplomate pacifique, tous les beaux cadeaux obtenus du Turc :

Pour donner quelque chose à notre amitié, écrit-il, le Grand Seigneur permet qu'il y ait six ou sept monastères dans la ville et faubourgs de Constantinople, lesquels sont remplis les uns de religieux cordeliers conventuels et observantins, les autres de jacobins et, depuis peu, les Pères Jésuites y ont établi leur collège, tellement que Dieu y est servi avec le même culte et presque pareille liberté que l'on peut faire au milieu de la France ; sans mettre en considération un nombre infini de chrétiens grecs et armé-

niens, lesquels en leurs plus pressantes nécessités, et lorsqu'ils se sentent oppressés n'ont recours plus assuré, et ne cherchent autre protection que le nom puissant de nos rois, qui les met à couvert par le ministère de nos ambassadeurs... Tous les évêques des îles de l'Archipel subsistent par leur seul nom français et se maintiennent avec cette protection.

Puis de Brèves passe aux Maronites, ces autres Français. Mais brusquement transparaît de nouveau, sous la satisfaction du diplomate justement fier de ses œuvres, l'aspiration séculaire, mortifiée, mais frémissante encore, vers la Croisade :

Serait aisé, *si jamais on faisait entreprise pour la conquête de la Terre-Sainte*, de tirer quinze ou vingt mille arquebusiers du peuple maronite, lequel affectionne grandement la religion catholique, mais particulièrement le nom français, auquel ils ont tout leur recours; ce qui rend *d'autant plus considérable* l'intérêt de cette amitié.

Le souffle de croisade se prolonge : et les

lignes suivantes donnent presque l'illusion que le but des croisades fut atteint :

Quelle gloire au roi de France très chrétien, d'être seul protecteur du saint lieu où le Sauveur du monde a voulu naître et mourir ! Quel contentement de voir que le Saint-Sépulcre soit servi de trente ou quarante Cordeliers choisis de toutes les nations, lesquels prient Dieu continuellement pour la prospérité des princes chrétiens, et particulièrement pour notre Roy leur seul conservateur, sous l'aveu duquel ils ont pouvoir d'habiter en Hierusalem, y faire librement le service divin, et recevoir les pèlerins de toutes nations !

Une voix se rencontre, à l'instigation des ennemis politiques de la France, pour protester, néanmoins, contre ce « très chrétien » Louis XIII, qui a l'audace de forniquer avec le Turc : c'est la voix d'un étranger, qui signe Armacanus, et l'ouvrage, daté de 1635, s'appelle le *Mars Gallicus*. L'intransigeant personnage qui crie si fort à la mésalliance n'est autre qu'un prélat qui occupe le siège épiscopal d'Ypres ; il a nom Jansénius. Sa

politique est plus puriste que sa doctrine théologique n'est pure.

Mais ce même Père Joseph que nous avons vu préparer la croisade et même, faute de mieux, la chanter, a répliqué d'avance à l'hérésiarque dans un petit opuscule qu'il intitulait : *Les Alliances du Roi avec le Turc et autres, justifiée contre les calomnies :*

Peut-on ignorer que de cette alliance avec le Turc ne résulte un très grand profit *non seulement aux Français, mais à tous les chrétiens ?* Ceux qui, par une malice diabolique, blâment cette alliance, pourraient-ils nier qu'ils n'en reçoivent beaucoup de bien ? N'est-ce pas en considération de nos seuls rois que tant de chrétiens vivent et font exercice de leur religion ès pays du Grand Turc, que le Saint-Sépulcre y est conservé et visité par tant de pèlerins ?[1]

Ces exposés de M. de Brèves, du Père Joseph, projettent une belle lumière sur le

1. Dedouvres, *Le Père Joseph polémiste, ses premiers écrits* 1623-1626, p. 283-314. (Paris, 1895.)

mélange d'idéalisme religieux et de sens des réalités politiques qui distingua ces âmes de diplomates catholiques : ils nous permettent de ressaisir, sous les ondoyantes diversités des méthodes et sous l'apparente contradiction des politiques successivement possibles, une réelle et profonde continuité d'esprit, et véritablement une suite, dans l'action religieuse de l'ancienne monarchie française. Un jour de 1673, le crieur public descend dans les rues de Paris, pour annoncer le succès des négociations que l'archéologue Nointel vient de conduire à Constantinople, de la part de Louis XIV. Et voici ce qu'il proclame : « Renouvellement de l'alliance du Grand Seigneur avec le Roi et rétablissement de la religion catholique au Levant. » Les deux faits sont criés comme étant connexes : l'amitié de la France avec le Croissant se flatte d'être un avantage pour la Croix, et elle le prouve.

Tout le long du grand siècle, le roi de France, — « le plus parfait ami », comme disait le Sultan, — manœuvre auprès de Sa Hautesse pour avoir un consul à Jérusalem : en 1713, ce consul s'installe, il n'en bougera plus. La fin du XVIII^e^ siècle est tragique : il n'y a plus de roi de France. M. de Herbert Ratkul, internonce impérial, s'agite beaucoup, au nom de l'Empire d'Allemagne, pour faire transférer à son maître les prérogatives de la monarchie défunte ; à Rome, le préfet de la Propagande demeure froid, il a encore confiance dans la France. L'Espagne, aussi, songe aux chrétiens de là-bas ; elle est toute prête à les protéger à son tour, et le fait savoir au Directoire ; le Directoire refuse. Il n'y a plus de roi, mais la France reste.

En 1796, elle a pour représentant à Constantinople Aubert-Dubayet : à la demande du Père Hubert, préfet apostolique des

Capucins de Grèce, il recommande à tous nos agents du Levant la protection des églises chrétiennes. Quelques années se passent, et notre ambassade, ne se contentant plus d'être protectrice, favorise activement, là-bas, l'expansion du nom chrétien. Dès le 10 mars 1802, notre chargé d'affaires Ruffin, dans une curieuse lettre au préfet de la Propagande, le supplie d'envoyer en Grèce un renfort de Capucins, et comme ils se font attendre, le voilà qui suggère qu'on pourrait envoyer des Capucins étrangers, même des Allemands [1]. Des agents comme Aubert-Dubayet, comme Ruffin prévenaient toute solution de continuité entre la France d'hier et celle de demain. La France de demain, c'était Bonaparte, et comme Premier Consul, en octobre 1802, Bonaparte écrivait :

1. P. Hilaire de Barenton, *La France catholique en Orient durant les trois derniers siècles, d'après des documents inédits*, p. 223-234. Paris, 1902.)

« L'ambassadeur à Constantinople doit reprendre sous sa protection tous les hospices et tous les chrétiens de Syrie, d'Arménie, et spécialement toutes les caravanes qui visitent les Lieux Saints [1]. »

Un autre Bonaparte, un demi-siècle après, réclamera pour les chrétiens latins la possession des Lieux Saints : d'anciens firmans se retrouveront dans les archives de nos rois, pour appuyer la revendication. Les régimes succèdent aux régimes, les systèmes aux systèmes ; mais le protectorat de la France subsiste : on dirait qu'il participe de l'immobilité de l'Orient. Sous une façade d'immobilité, il y a un dynamisme, qui toujours agit.

La troisième République s'établit, fait l'inventaire de l'héritage qu'elle recueille : elle y trouve ce dynamisme, et sa maxime

1. Testa. *Recueil des traités de la Porte ottomane*, II, p. 252.

est de le maintenir. En 1878, elle s'entend avec l'Europe, en 1888, elle s'entend avec Léon XIII pour que le protectorat religieux, avec tous ses droits, avec tous ses devoirs, continue d'être son privilège à elle. Depuis Jean de la Forêt qui, soixante-douze ans après l'entrée des Turcs à Constantinople, demande et obtient d'eux, au nom de François Ier, tolérance et respect pour les catholiques d'Occident, jusqu'au comte Lefebvre de Béhaine, qui fait en 1888 stipuler par la Propagande que les missionnaires de tous pays, s'ils ont besoin d'aide, doivent recourir aux consuls et agents de la République française, la France apparaît constamment comme la protectrice des intérêts religieux dans le Levant[1].

Lorsque le sang français, de 1854 à 1856, coula pour la question des Lieux Saints,

1. Goyau. *Op. cit.*, p. 54-57

lorsqu'en 1860 il coula pour les Maronites, Rome et l'Europe apprirent que, même au XIX^e siècle, notre glorieuse prérogative nous imposait d'austères devoirs et parfois d'onéreux sacrifices, et qu'allégrement nous les acceptions. Elle s'est maintenue jusqu'au matin de la Grande Guerre : aujourd'hui l'avenir en est indécis comme toutes les destinées du monde. L'histoire a d'amusants retours : on verra peut-être ce protectorat, dont l'origine fut une causerie un peu compromettante entre la vieille France et l'Islam, devenir un jour le point de départ d'une reprise de conversation entre une tout autre France et une autre souveraineté religieuse.

Les méthodes de notre protectorat dans le Levant furent à certains égards calquées en Chine par le second Empire. La monarchie de Juillet avait obtenu que la liberté d'être chrétiens fût rendue aux Chinois ; le baron

Gros, ambassadeur de Napoléon III, compléta l'œuvre. Après avoir fait déclarer inviolables les propriétés des missionnaires, il s'entendit avec le Céleste Empire pour élaborer des formules de passeports spéciaux qui seraient délivrés aux missionnaires de toutes nationalités sur la demande exclusive de la légation de France [1]. La France aspirait dans l'Extrême-Orient comme dans le Levant, à devenir, si l'on ose dire, l'universelle chargée d'affaires de l'Église catholique. Rome, il y a trente ans, songea sérieusement à installer un nonce à Pékin : Lefebvre de Béhaine intervint. L'activité de son rôle, à défaut même de souvenirs qui nous sont chers, suffirait pour ramener souvent son nom sous notre plume. Il remontra obstinément qu'une nonciature était inutile, puisque là-bas il y avait la France ; M. de

1. Piolet. *Les missions catholiques françaises au dix-neuvième siècle*, III, p. 268-270.

Freycinet encourageait sa fermeté. Et la France garda, là-bas, ses devoirs et ses privilèges.

Onze siècles en arrière, saint Boniface — un saint très discuté par certains Allemands d'aujourd'hui parce qu'il tentait, au nom du Pape, de civiliser la Germanie, — écrivait à Daniel, évêque de Winchester : « Sans le patronage du prince des Francs, je ne puis ni gouverner le peuple des fidèles, ni corriger les clercs, les moines et les nonnes ; sans ses instructions, je ne puis parvenir à empêcher en Germanie les rites des païens, les sacrilèges des idoles[1]. » Voilà l'un des premiers textes de l'histoire, concernant la protection française donnée aux missions. Avant de réinstaller le Christ en terre d'Islam par son protectorat religieux, avant de renverser devant le Christ, à coup de traités que pré-

1. Boniface, *Epist* 63 *Epistolæ Merowingici et Karolini ævi*, p. 329. Berlin, 1892.)

cédèrent souvent des coups de canon, les barrières qu'opposait l'Extrême-Orient, la France avait tout d'abord, avec Charles Martel, Pépin, Charlemagne, besogné au delà du Rhin, pour le Christ contre Odin. Le Christ que les princes francs présentaient à la Germanie du VIII^e^ siècle exerçait, du fait de leurs mœurs, une certaine dureté de joug ; et le bras de Charlemagne avait d'autres méthodes, pour édifier les autels, que la diplomatie du XIX^e^ siècle.

Le bras de Charlemagne, instrument de l'absolue souveraineté du Christ, voulait qu'il régnât sans partage ; la diplomatie du XIX^e^ siècle, ambassadrice de l'idée de tolérance, voulait qu'il cessât d'être un banni et que des religions jusque-là jalouses partageassent avec lui la liberté d'action sur les âmes. Mais par l'effet d'une paradoxale harmonie, le vouloir de ces deux Frances, si distantes par les dates et si diverses par l'esprit, servit conti-

nûment la diffusion de l'Église. Dans la culture orientale du XIX^e^ siècle comme dans la barbarie germanique du VIII^e^, c'était toujours le Christ qui faisait son entrée, sous la protection de la France [1].

1. Le livre si vivant et si substantiel que vient de publier M. Louis Madelin sous le titre : *L'expansion française : de la Syrie au Rhin* (Paris, 1918), hommage éloquent à nos vertus et à nos gloires, renferme un certain nombre d'aperçus qui peuvent illustrer ce que le monde catholique doit à l'expansion française.

CHAPITRE III

LES ROIS TRÈS CHRÉTIENS

Les Papes aimèrent, à travers l'histoire, cette puissance qui se faisait officiellement la fourrière du Christ ; et pour lui exprimer leur cœur, ils trouvaient d'étincelantes formules, dont certaines sont comme des bréviaires d'histoire. Écoutons Grégoire le Grand s'adressant à Childebert II :

La couronne de France est autant au-dessus des autres couronnes du monde, que la dignité royale surpasse les fonctions particulières. Régner est peu de chose, puisque d'autres que vous sont rois, eux aussi ; mais ce qui vous constitue un titre unique, que les autres rois ne méritent point, c'est d'être catholique. Et de même que c'est dans les ténèbres d'une nuit profonde qu'un flambeau brille de tout son éclat, la clarté de votre foi brille et resplendit au milieu des

ténèbres d'infidélité qui enveloppent les autres peuples[1].

La chancellerie romaine, dès cette date reculée, commençait d'appliquer aux princes francs le titre de très chrétiens. Rome, peu à peu, compta de nouveaux rois parmi ses fidèles : il lui advint de les décorer, eux aussi, de ce superlatif. Au XII^e siècle, lorsque les papes, traqués par les Césars allemands, trouvèrent en France un fidèle asile, leur gratitude accrocha l'épithète, d'une façon plus instante, au nom de nos rois. « Entre tous les princes séculiers, disait à Philippe-Auguste Innocent III, vous avez été distingué par le nom de chrétien. » Mais l'épithète, même alors, continuait d'honorer, parfois, certains souverains étrangers. Peu à peu, l'opinion française se montra jalouse pour ses rois.

1. Saint Grégoire le Grand, *Epistolæ*, VI, 6, éd. Ewald et Hartmann, I, p. 384. (Berlin, 1891.)

« Vous êtes et devez être, écrivait à Charles V, en 1375, son conseiller Raoul de Presles, le seul et principal protecteur, champion et défenseur de l'Église. Et ce tient le Saint-Siège de Rome, qui a accoutumé à écrire à vos devanciers et à vous singulièrement, en l'intitulation des lettres : *Au très chrétien* des princes. » Philippe de Mézières, fièrement, indiquait l'origine du titre : c'étaient « les très grandes vaillances touchant à la foi ». La monarchie se laissa facilement convaincre : « Nous avons pris la résolution, signifiait Charles VI, de conserver ce très saint surnom conquis par nos prédécesseurs. » Il le conserva, et il le monopolisa : au XV^e^ siècle, ce fut une loi de la chancellerie papale de ne décerner qu'aux rois de France le nom de très chrétiens : « Vos ancêtres, disait à Charles VII l'empereur Frédéric III, ont assuré ce nom à votre race comme un patrimoine qui se transmet à titre héréditaire. »

L'Empereur, le Pape, le Roi, étaient désormais d'accord : en formule de style, il n'y avait plus de « très chrétiens » que nos rois, et depuis 1464 la formule figura, non plus seulement dans le corps des lettres que Rome leur expédiait, mais même sur les adresses[1]. Une assemblée du clergé de France, en 1478, commentait, dans un message au pape Sixte IV, l'imposant superlatif :

Si Notre-Seigneur Jésus-Christ, y lisait-on, a investi de l'office pastoral saint Pierre, prince des apôtres, et ses successeurs, c'est lui aussi qui a constitué les rois de France conservateurs et protecteurs, particuliers et spéciaux, de la foi catholique, de la sainte Église romaine et des souverains pontifes ; à tel point que chaque fois qu'on a vu le Pape attaqué

1. Nous résumons ici l'étude de Noël Valois dans le livre collectif : *La France chrétienne dans l'histoire*, édit. in-4°, p. 317-330. Paris, 1896.) — Quant au titre « de fils aîné de l'Église, » il ne fut jamais, même aux XVII^e et XVIII^e siècles, exclusivement réservé à nos rois. (Hyrvoix de Landosle, *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 20 décembre 1910, p. 890-891.)

par les infidèles ou même chassé du siège apostolique de Rome, on a vu aussi le roi de France appeler ses armées et sa noblesse, se transporter en personne près du Pape ou ailleurs, attaquer l'adversaire, et avec la grâce de Dieu vaincre, et replacer les souverains pontifes sur leur siège, c'est pourquoi ils ont bien mérité et obtenu le titre de rois très chrétiens et l'empire dans leur royaume.

Et le clergé de France redisait les succès de la foi chrétienne sur Aquitains et Normands, Saxons et Hongrois, Bohémiens et Polonais, Lombards et Sarrasins ; et tour à tour il demandait quel avait été l'ouvrier de ces succès ; et invariablement il répondait : « *Gallus... Certe Gallus..., Idem Gallus* ; le Français, le Français évidemment ; le Français, toujours lui[1]. »

La Vierge elle-même, vers la même époque, s'adressant à Dieu dans le *Mystère du siège*

1. Combet. *Louis XI et le Saint-Siège*, p. 160 et 256-263. (Paris, 1903.)

d'Orléans, et réclamant sa pitié pour la France, lui criait :

> C'est le royaume qui tout soutient
> Chrétienté et le maintient.

Et dès le XII^e^ siècle, le trouvère Jean Bodel avait chanté :

Le premier roi de France fist Deus, par son comment,
Coroner à ses anges, dignement en chantant,
Puis le comanda estre en terre son serjant,
Tenir droite justice et la loi mettre avant.

Il était chrétien, il soutenait le poids de la chrétienté, il avait été couronné jadis par les anges de Dieu ; il ajoutait tous ces prestiges au caractère sacré que lui conférait son sacre. « Il est le *pugile* de l'Église, expliquait le jurisconsulte Nicolas de Bologne ; et s'il s'entend avec le Pape, à eux deux ils peuvent tout[1]. »

Allaient-ils toujours s'entendre ?... Les

1. Hanotaux. *Jeanne d'Arc*, p. 75-77. (Paris, 1911.)

lignes du clergé de France que tout à l'heure nous citions ne se déroulaient peut-être en si long méandres que pour amener les quatre mots qui les terminaient : « Les rois ont bien mérité... l'empire dans leur royaume : » et ces quatre mots survenaient, sinon même toute la lettre, parce que Louis XI et Sixte IV avaient un différend. Derrière cette emphase de chancellerie, derrière ces glorifications presque mythiques, qui sanctionnaient l'ascendant du roi de France, des tentations d'orgueil pouvaient surgir.

Mais ces tentations portaient en elles-mêmes leur remède. L'exemple même de Charlemagne et de saint Louis, le titre unique de noblesse chrétienne, — très chrétienne, — par lequel le roi se sentait distinct des souverains ses pairs, lui rappelaient sans cesse certains devoirs, et tout spécialement le devoir d'être orthodoxe. C'était nécessaire, puisqu'il était le roi très chrétien. La néces-

sité fut comprise, et ce fut grand profit pour la foi, grande sécurité pour le Pape. Bossuet, prononçant l'oraison funèbre d'Henriette de France, glorifiait notre nation comme « la seule de l'univers qui depuis douze siècles presque accomplis que ses rois ont embrassé le christianisme, n'eût jamais vu sur le trône que des princes enfants de l'Église. »

Gallicans souvent, c'est vrai ; mais toujours soucieux d'être orthodoxes dans leur gallicanisme même.

Confrontez deux grands outrages faits à la Papauté : l'attentat d'Anagni en 1302 et le sac de Rome en 1525 : le premier, dont le roi de France est responsable, est un geste de colère, provenant d'un désaccord ; le second, par lequel le luthéranisme germanique inaugure son vandalisme, est une rage de destruction, provenant d'une négation. Il y a un souci de l'unité, encore, dans la misérable prétention qu'émet Nogaret de traîner

Boniface VIII devant un concile général ; ce souci, la France, même gallicane, ne le perdra jamais. Quarante ans après Anagni, l'empereur Louis de Bavière entre en lutte avec le Pape ; et dans sa stalle du dôme de Mayence, le dévoué chanoine Conrad de Megenberg, naturaliste et chroniqueur, médite un petit écrit qu'il intitule : *Lamentations de l'Église au sujet de la Germanie*[1]. La Germanie, en un endroit de l'opuscule, menace Rome de se détacher d'elle, comme s'est détachée la Grèce.

La scission ; *Los von Rom !* Voilà la menace germanique, qu'au XVI^e^ siècle Luther réalisera, et qui s'ébauche encore au XX^e^, sur des lèvres allemandes, pour essayer d'intimider le Vatican. L'Allemagne du XIV^e^ siècle parle déjà de schisme ; la France au contraire, en installant la Papauté dans Avignon, concerte

1. Grauert. *Historisches Jahrbuch*, XXII (1901), p. 631-687.

un moyen, fort médiocre d'ailleurs, d'écarter les malentendus entre le Pape et le Roi. Le séjour d'Avignon doit, entre ces deux puissances, créer un lien. Le lien risquera, parfois, d'être une chaîne pour le Pape, ou tout au moins de le paraître, — ce qui sera déjà trop ; — mais le Pape, dans Avignon, demeurera du moins plus libre et plus respecté, qu'il ne l'avait été dans Rome même, quelques siècles plus tôt, sous la botte des empereurs germains.

Le Grand Schisme éclate : Charles V prend parti pour le pape d'Avignon ; c'est un acte d'immense portée, par lequel il espère, très sincèrement, hâter le rétablissement de la paix. « Si je me suis trompé, dit-il en mourant, mon intention était d'adopter et de suivre toujours l'opinion de notre Sainte Mère l'Église universelle. » Le gallicanisme prend corps durant cette période de troubles ; et cela s'explique. On ne voit plus bien où est

Pierre, on tâtonne, on cherche, en dehors de Pierre lui-même, une assise pour rétablir l'unité de l'Église.

En vue de ce rétablissement, la France travaille, de 1394 à 1409, à provoquer l'abdication des deux pontifes rivaux : à cette même fin, elle multiplie ensuite les démarches pour faire prévaloir l'élu du concile de Pise[1]. Elle entremêle à ses efforts pour l'unité tout un système d'idées gallicanes ; elle exploite ce système contre les pontifes qui ne veulent pas abréger le schisme en démissionnant. La phraséologie gallicane, sur certaines lèvres, est plutôt un expédient dirigé contre ces équivoques porteurs de tiare, qu'une atteinte systématique à la majesté même de la tiare. Ces gallicans du XV^e^ siècle sont ardemment soucieux de l'unité de l'Église, unité de corps,

1. Noël Valois. *La France et le grand schisme d'Occident*, 4 vol. Paris, 1896 et sq. spécialement I, p. VII, X, 142, 144, 326-329, 429 et IV, p. 490).

unité de foi. C'est parce qu'ils ne veulent pas la juxtaposition de diverses tiares régnant simultanément sur divers groupes de nations, c'est parce qu'ils ne caressent pas un seul instant la pensée de fonder une Église nationale par rupture de l'unité, qu'ils veulent superposer aux Papes le Concile. Et leur gallicanisme n'est en somme qu'une méthode incorrecte, définitivement inacceptable depuis le concile du Vatican, en vue d'une fin légitime, catholique en son essence, en vue d'une fin qui était urgente : l'unité. Écoutez un moment les gémissements de Gerson :

> O si Charlemagne le Grand, si Rolland et Olivier, si Judas Machabaeus, si Eleazar, si saint Louis et les autres princes étaient maintenant en vie, et qu'ils vissent une telle division en leur peuple et en sainte Église qu'ils ont si chèrement enrichie, augmentée et honorée, ils aimeraient mieux cent fois mourir que la laisser ainsi durer. [1]

1. Féret. *La Faculté de théologie de l'Université de Paris : Moyen âge*, IV, p. 235. Paris, 1897.

Il ne faut pas que la division dure, voilà le but : le gallicanisme, voilà l'argument.

La France du XV^e^ siècle veut qu'au schisme l'unité succède. La France du XVI^e^ siècle, vis-à-vis de la Réforme calvinienne, tout authentiquement française que soit cette Réforme, demeure attachée à l'unité, et elle se fait Ligueuse pour que le trône, aussi, y soit inviolablement attaché. La France du XVII^e^ siècle, où le gallicanisme participe du prestige de Louis XIV, formule cette doctrine en un sermon que Bossuet intitule *Sermon sur l'unité de l'Église*, et dont une moitié au moins est un hymne en l'honneur de Rome : les Quatre Articles sont aujourd'hui périmés, et l'hymne subsiste. Et par-dessus tous les débats théologiques ou toutes les chicanes parlementaires, le fait capital, c'est qu'on ne veut pas se détacher du centre romain : le Roi ne le veut pas.

le peuple non plus ; la France est dans l'Église, elle est de l'Église. L'unité est un besoin, le sens de l'unité est un instinct : Rome le sait, et c'est pourquoi ses mélancolies au sujet de la France, lorsqu'elle en éprouve, sont toujours prêtes à s'apaiser, et à pardonner.

Tout d'un coup, à la fin du XVIII^e^ siècle, quelques années s'entassent l'une sur l'autre, aussi remplies que des siècles : Rome apprend que le trône chancelle, que le gallicanisme devient carrément schismatique, que les prêtres sont massacrés, exilés, que le Fils de saint Louis monte au ciel par l'échafaud. Rome à travers l'histoire a toujours su, — elle le sait encore, — qu'il y a dans la France, même révoltée, des réserves de fidélité et d'irrésistibles impulsions à l'obéissance finale. Rome attend : elle n'a même point à attendre dix ans, pour constater qu'entre elle et la France, les liens sont renoués et que le galli-

canisme, cette fois, est frappé d'un coup mortel.

Un fils de la Révolution, Bonaparte, a signé un concordat en vertu duquel le Saint-Siège, disposant souverainement des mitres, rompant souverainement le lien des évêques avec leurs Églises, va demander aux anciens évêques de France leur démission ; et l'on ne peut concevoir une négation plus décisive de la doctrine gallicane, un exercice plus éclatant de la primauté suprême du Pape. Beaucoup de ces prélats étaient teintés de gallicanisme ; ils auraient pu faire usage des maximes gallicanes pour garder leur mitre sur leur tête ; on les voit pourtant la sacrifier, toujours pour l'unité. Et Montalembert pourra dire plus tard, en une lumineuse formule : « Détruites en théorie par les écrits de deux grands écrivains, le comte de Maistre et M. de Lamennais avant sa chute, les doctrines gallicanes l'ont été, en fait, par un théologien

de toute autre nature, le premier consul Napoléon Bonaparte[1]. »

La période concordataire, ouverte par l'immense sacrifice que demandait Pie VII aux évêques de France, et qu'il obtint, s'est terminée, il y a douze ans, par l'immense sacrifice que demanda Pie X à tout le clergé de France, et qu'il obtint : par obéissance au centre de l'unité, le clergé de la République, en présence du veto papal qui prohibait les cultuelles, fut aussi docile à s'appauvrir, que l'épiscopat du Consulat, par obéissance, avait été docile à démissionner. Au cours des longs siècles d'histoire où nos rois, lors même qu'ils chicanaient Rome, voulaient demeurer et demeuraient ses fils, le sens catholique de la France se développa, s'affina : les rapports entre Rome et le catholicisme français, jusque dans la période contempo-

1. Montalembert. *Discours*. 2e édit., I, p. 202 (16 avril 1844.) (Paris, 1892.)

raine, ont bénéficié de cette éducation séculaire, délibérément hostile à toute idée de schisme. La préoccupation de l'unité de l'Église, l'effort sincère pour la maintenir et pour s'y maintenir, fut l'un des traits caractéristiques de la « royauté très chrétienne » : l'active signification qu'attachait la lignée de nos rois à leur titre de rois très chrétiens, et les conséquences qu'ils en tiraient, ne furent pas moins efficaces, pour l'intérêt général de l'Église et pour la formation de l'âme française, que leur action militaire et diplomatique au service de la Croix.

L'État français n'a jamais résumé toute la France ; et lorsqu'on a marqué ce qu'il fit pour l'Église, on n'a pas dit encore, sur la France elle-même, tout ce qui mérite d'être dit. Tantôt sous les auspices de l'État, et tantôt à l'écart, une personnalité religieuse qui s'appelait l'âme française épanouissait.

devant Dieu et devant le monde, des initiatives de pensée qui servaient la doctrine, des initiatives d'apostolat qui la propageaient, des initiatives de beauté qui projetaient vers le ciel l'élan de la prière, des initiatives de piété qui dans l'Église multipliaient la vie. Au service du catholicisme, l'âme française fut une semeuse : l'heure est venue de regarder ses gestes, et d'assister à ses récoltes.

CHAPITRE IV

LA PENSÉE FRANÇAISE ET L'ART FRANÇAIS

« La vérité, écrit Joseph de Maistre, a besoin de la France[1]. » La vérité dont il voulait parler, c'était le catholicisme ; la France dont il voulait parler, c'était moins l'État français, ou l'épée française, que ce n'était l'âme française. Nous avons vu au service du catholicisme le bras de notre peuple et sa personnalité politique. Mais le catholicisme est une doctrine qui veut persuader, et il est une vie qui veut se répandre ; et comme il insiste, sans cesse, sur la collaboration de l'homme avec Dieu pour l'œuvre du salut, — salut personnel et salut universel, — c'est

1. De Maistre. *Du Pape* (édit. de 1876), p. 16.

nous conformer à son esprit que d'étudier le concours qu'a prêté à la doctrine catholique l'âme même de la France.

I

Ouvrons la liste des « docteurs de l'Église », liste très brève : Rome se réserve le droit de l'allonger, et n'en use que rarement. Plus généreuse au XIX^e^ siècle que dans les âges antérieurs, elle y inscrivit neuf nouveaux noms. Trois appartiennent à la vieille Église d'Orient ; à leur suite, voici un Anglo-Saxon, Bède, et deux Italiens, saint Pierre Damien et saint Alphonse de Liguori, et trois noms, enfin, que nous pouvons revendiquer comme nôtres : saint Hilaire, le Poitevin, dont la plume fit reculer l'arianisme romain avant que l'épée de Clovis ne fît reculer l'arianisme barbare ; saint Bernard, le Bourguignon ;

saint François de Sales, le Savoyard. Le catholicisme germaniqne est absent de ce catalogue : c'est au delà de la Manche et au delà de la Méditerranée, c'est de ce côté-ci du Rhin et sur le versant méridional des Alpes que Rome éclectique a trouvé ses docteurs : parmi les flambeaux dont Rome veut que le monde s'éclaire, aucun ne s'est allumé sur terre germanique [1].

Rome ne procède point par ukases ; elle n'improvise pas, d'un geste capricieux, les grandeurs qu'à la face du monde elle proclame ; elle constate et juge, en souveraine attentive, informée, certains désirs ou certaines familiarités séculaires de la conscience chrétienne ; et puis, librement, au jour de son choix, elle les ratifie. Ce Bernard de Clairvaux, qu'en 1830 Pie VII fit docteur, régna, vivant et mort, sur l'Europe chrétienne ; son

1. Vacant et Mangenot. *Dictionnaire de théologie catholique*, IV, col. 1509-1510.

ascendant fut décisif pour dépeupler le bercail d'un antipape. — bercail déjà nombreux. — et pour rendre à l'Église l'unité. On le considérait comme le dernier des Pères, et qui certainement, ajoute Mabillon, « n'était pas au-dessous des premiers ». Si l'on excepte les quatre grands docteurs de l'Église latine, Bernard est, de tous les Pères, celui dont les ouvrages ont été le plus souvent transcrits au moyen âge. On évalue à cinq cents à peu près le chiffre d'éditions qui furent données de ses œuvres, complètes ou partielles : deux cents en France, et presque autant en Allemagne. « L'Allemagne et la France, écrivait Otto de Freisingen, le vénéraient comme un apôtre et un prophète[1]. »

Même unanimité du monde chrétien, en ce qui concerne saint François de Sales. Après l'*Imitation*, dont on ne saura probablement

1. Vacandard, *Vie de saint Bernard, abbé de Clairvaux*. II, p. 268 et 537-541. (Paris, 1895.)

jamais si elle fut l'œuvre d'une âme française ou d'une âme néerlandaise, il n'est sans doute aucun livre écrit de main d'homme qui ait eu plus de prise que l'*Introduction à la vie dévote* sur l'intimité des âmes. « Elle a été très utile en France, en Flandre et en Angleterre, » disait son auteur quatorze ans après la publication du livre ; « et elle a été réimprimée plus de quarante fois, en divers lieux, en langue française. » On en fit tout de suite des versions anglaises, qu'un instant l'Église anglicane répandit ; il en circula des versions manuscristes en dialecte irlandais, pour le troupeau persécuté des catholiques d'Irlande. Jusqu'en grec et jusqu'en arménien, jusqu'en chinois et jusqu'en mexicain, l'*Introduction* fut traduite. Lorsque, au milieu du XVII^e^ siècle, le marquis de Lublin fut envoyé à la cour de Vienne par le duc de Savoie, il observa que tous les princes, seigneurs et dames avaient continuellement entre les mains une édi-

tion allemande de l'*Introduction*[1], et c'est en toute vérité que Bourdaloue put bientôt dire : « Une des marques les plus évidentes de l'excellence de ce livre, c'est que, dans le christianisme, il soit devenu si commun[2]. » Le *Traité de l'amour de Dieu*, moins populaire assurément, fut traduit à plusieurs reprises en allemand, en français, en italien ; et la renommée qui tout de suite lui fut acquise en Europe nous est attestée par ces seigneurs allemands qui disaient à l'un des domestiques de saint François de Sales : « En notre pays, on parle de M. de Genève comme d'un saint Jérôme, d'un saint Ambroise et d'un saint Augustin[3]. » Pie IX, en 1877, en le faisant docteur, l'éleva au rang de Jérôme, d'Ambroise et d'Augustin : la voix

1. *Œuvres de saint François de Sales*, III, p. XXVII-XXX (préface de Dom Mackey). Annecy, 1893.

2. Bourdaloue, *Œuvres*, édit. Didot, II, p. 571.

3. *Œuvres de saint François de Sales*, IV, p. XXIV-XXVII (préface de Dom Mackey). Annecy, 1894.

de la chrétienté avait précédé celle du Pape, et l'une et l'autre glorifiaient une œuvre littéraire qui fait honneur à notre langue.

D'être devenu « commun dans le christianisme, » c'est une « marque d'excellence » : revenons un peu sur ce mot de Bourdaloue. L'Église voudrait que ce qu'elle croit « devînt commun » à tous les hommes, que son catéchisme, si j'ose ainsi dire, devînt sous toutes les latitudes un « lieu commun, » où collectivement toutes les pensées trouveraient une atmosphère et toutes les âmes une paix. Et, d'autre part, il est un peuple dont c'est proprement le génie, de rendre « communes » les idées qu'il élabore ou qu'il transmet, de leur assurer l'universalité par la clarté même dont il les inonde : ce peuple, c'est le nôtre. L'honneur qu'ont fait à notre langue les diplomaties du monde entier témoigne de ce que volontiers nous appellerions, en prenant le mot dans son sens étymologique, le carac-

tère catholique de notre langue et du génie qui s'y exprime. Catholique, cela veut dire universel : il y a dans l'esprit français une puissance de rayonnement, qui n'a d'égale que la volonté de rayonnement de l'Église. Cette puissance est moins une ambition qu'elle n'est une générosité : la limpidité même de notre langue exprime et satisfait ce qu'il y a de généreux dans notre esprit. En un mouvement de donateurs, nous avons besoin d'offrir et de porter l'idée, de la rendre accessible et de la faire accéder ; et plus nous la sentons nôtre, originalement nôtre, plus nous visons à la partager.

Notre vieille mystique française voisine avec Dieu, comme celle des autres races ; elle sait les douceurs du contemplatif tête-à-tête, elle s'en délecte ; mais dès le début du xv^e^ siècle, cent ans avant que Calvin n'eût assoupli la langue française à traiter la matière théologique, notre chancelier Jean Gerson écrit en

français, pour les simples gens sans lettres, pour les femmes, sa *Montagne de contemplation*. « La plus haute sapience que nous puissions avoir, la contemplation qui tend à aimer Dieu et à savourer sa bonté[1], » ne lui paraît pas le monopole d'une aristocratie d'âmes ; il veut, en français, la mettre à la portée des plus simples, en faire une chose commune. Ce Gerson, d'après Benoît XIV, qui ne lui tint pas rigueur de ses déviations gallicanes, fut « en son temps la plus brillante lumière de l'Église : » ce fut une lumière qui brilla même sur les petits enfants, et pour eux, en empruntant leur langue, à eux.

Ce que Gerson fait pour la contemplation, saint François de Sales le fait pour la sainteté. Nous sommes au surlendemain de ce moyen âge qui, sous la plume même d'un docteur comme saint Bernard, avait l'air, quelquefois,

1. Masson. *Jean Gerson, sa vie, son temps, ses œuvres.* p. 135. (Lyon, 1895.)

d'identifier la voie proprement monastique avec la voie du salut : l'évêque de Genève survient, avec cette perspicacité d'analyse où les malices mêmes sont des charités, pour montrer que la sainteté peut devenir une chose commune, qu'en tous les états on y peut atteindre et qu'en tous les états, dès lors, on y doit prétendre.

Lorsqu'un critique qualifia Bossuet de « sublime orateur des idées communes, » il pensa dire une méchanceté ; il se trompait. Est-il idée plus commune — j'en atteste l'Évangile de saint Jean — que celle qui « éclaire tout homme venant en ce monde, le Verbe ? » Bossuet voulait en être l'interprète, et il en fut, cela est exact, l'interprète sublime. En face des façons personnelles et subjectives de « sentir » Dieu, où se complurent souvent les âmes d'outre-Rhin, et dont la notion d'un Dieu personnel finit par être victime, la théologie d'un Bossuet, même

dans ses œuvres mystiques, met au premier plan « la connaissance, » base « commune » offerte par la révélation divine à la vie religieuse de toutes les âmes. Toute foi qui ne se flatte plus d'un certain degré de connaissance et qui se résout en un sentiment, est une foi qui, par ses origines philosophiques, vient de la Réforme et de l'Allemagne ; avec Bossuet, notre XVII[e] siècle a sauvegardé, d'une façon décisive, le caractère intellectuel de la croyance catholique. Il va s'élever et nous élever vers les mystères ; écoutez-le définir son dessein :

> Toute ma connaissance ne consistera qu'à me rendre attentif aux simples et pures idées que je trouverai en moi-même, dans les lumières de la foi, ou peut-être dans celles de la raison, aidée et dirigée par la foi même [1].

Nous voilà loin de ce Dieu des philosophes

1. Bossuet, *Prière à Jésus-Christ* en tête des *Élévations sur les Mystères*).

postérieurs, qui semble être en perpétuel devenir dans les brumes de l'âme : une foi connue de tous, ou susceptible de l'être, une foi faite pour être « commune, » et qui veut l'être, voilà ce que nous exhibe, en la drapant de la belle transparence de notre langue, le clair génie de Bossuet. Les obscurités de certains mystiques, l'aspect « extraordinaire » de leur langage, choquent en lui, tout ensemble, le sens catholique et l'instinct français, qui l'un et l'autre, par une sorte d'harmonie préétablie, aspirent vers une vérité communément intelligible, et pleinement humaine pour le menu peuple des âmes.

II

De cette harmonie, les Papes du moyen âge avaient comme l'intuition, lorsqu'ils comblaient de leurs louanges cette Université de Paris, où quatre d'entre eux avaient étudié.

« Un grand fleuve, qui, après avoir réjoui de ses flots la cité elle-même, en arrose l'Église universelle » : voilà les termes dans lesquels Grégoire IX et saint Louis parlaient de l'Université de Paris. Clément IV la regardait avec enthousiasme « répandre sur le monde entier une lumière qui semblait une image de la splendeur du céleste séjour »[1]. Ainsi régnait sur l'Europe, en scrutatrice originale et fidèle de la doctrine commune, la théologie parisienne du XIII^e^ siècle : elle régnait par les chaires de ses maîtres ; elle régnait, aussi, par l'exode de ses écoliers, qui dans leurs diverses nations s'en allaient redire ce que Paris enseignait.

D'autres Français, ou d'autres étrangers formés par la France parcouraient, au moyen âge, les routes de l'Europe, pour un autre

1. Féret. *La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres : Moyen âge*. I, pp. XXXVI et LXIV. Paris, 1894.)

genre d'enseignement. Leur impulsion, leur labeur couvraient l'Europe d'églises [1]. Ils s'appelèrent d'abord les Clunisiens : depuis Compostelle jusqu'en Germanie, leur maîtrise s'affirme ; leur colonie d'Hirsau fit connaître à l'Allemagne notre belle architecture romane. La voûte de Laach, la première voûte que nous trouvions en Allemagne, est fille de notre Bourgogne, de Vézelay : une architecture venue de chez nous abritait ainsi la prière allemande, et s'efforçait de la faire planer. Aux Clunisiens les Cisterciens succédèrent : l'Allemagne leur dut la croisée d'ogives, soixante ans après la construction de notre basilique de Saint-Denis. Elle s'est flattée, durant tout le XIX^e^ siècle, d'avoir inventé le style gothique ; elle a depuis vingt ans pris un ton moins péremptoire, et elle a eu raison. Les droits de priorité de la main-d'œuvre

1. Voir Emile Mâle. *L'art allemand et l'art français*. Paris, 1917.

française apparaissent de mieux en mieux établis : la cathédrale de Magdebourg imite notre cathédrale de Laon, et Notre-Dame de Trèves imite Saint-Yved de Braine ; Cologne imite Amiens ; la bourgade de Wimpfen fait orgueilleusement édifier, tout comme en Suède la ville d'Upsal, une église à l'image de Notre-Dame de Paris ; et la sculpture de Bamberg reproduit avec lourdeur la sculpture de Reims. C'étaient de grands voyageurs que nos « maîtres d'œuvres » ; les Pouilles, la Bohême, la Hongrie les appelaient ; l'Allemagne les retenait volontiers ; et ses architectes, à elle, venaient à leur tour chez nous pour étudier les cathédrales que détruisent aujourd'hui ses projectiles. On dirait que dans le vandalisme avec lequel ils les visent, il entre une rage de pasticheurs, jaloux de faire disparaître l'original qu'ils ont copié.

C'est un grand honneur pour notre race d'avoir, des siècles durant, dessiné pour la

chrétienté l'ordonnance et même les détails de ces arches d'alliance qui, du jour où fut inventée la croisée d'ogives, parurent n'emprunter à aucuns points d'appuis terrestres la robuste fermeté de leur équilibre et chercher leur centre dans les airs, toujours plus près du ciel. Les principicules allemands des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, dispensés par Martin Luther d'avoir à loger Dieu confortablement, s'occuperont de se loger eux-mêmes, à l'imitation du Grand Roi, et leurs palais singeront Versailles : au moyen âge, la ville ou le chapitre d'Allemagne qui veulent loger Dieu jettent un regard vers nous, pour nous imiter, et parfois pour nous appeler. On nous convoque, même, pour la bonne installation des saints : la fameuse châsse des rois mages, à Cologne, est l'œuvre d'un orfèvre français dont le nom est devenu une noblesse, Nicolas de Verdun.

La décoration de l'église, telle que nos

artistes la concevaient et la transportaient à l'étranger, était une perpétuelle leçon de doctrine : leur art était un catéchisme. On ne croit plus aujourd'hui que ces sculpteurs du moyen âge aient cherché dans l'art je ne sais quel exutoire pour la « pensée libre » ou pour la « pensée démocratique, » opprimées ou mortifiées : ce sont là niaiseries romantiques. Les encyclopédies théologiques du moyen âge, tout au contraire, trouvaient dans ces artistes leurs traducteurs populaires, et c'est sous le contrôle de la Mère Église que nos « ymagiers » de France écrivaient pour le peuple, avec leur ciseau de sculpteurs, de grandes pages de théologie, plastiques et vivantes. Il faut lire, dans l'ouvrage capital de M. Émile Mâle sur notre art religieux du treizième siècle, comment la cathédrale de Chartres, avec ses dix mille personnages, était « la pensée même du moyen âge, devenue visible » ; comment la cathédrale d'Amiens

parlait aux foules de l'avènement prochain d'un Sauveur, et comment celle de Paris ramenait vers la Vierge tous les regards et toutes les pensées, comment celle de Bourges célébrait les vertus des saints. Ces sculpteurs étaient à leur façon des docteurs, — docteurs enseignés par l'Église enseignante; et leur langue si originale, interprète de la révélation faite par Dieu à la communauté humaine, devenait une langue commune, par laquelle Dieu parlait à toutes les âmes priantes, dans les plus belles églises de toute la chrétienté.

Parfois cependant, notre vieil art religieux, à quelque universalité qu'il aspirât, prenait licence de parler discrètement aux chrétiens de France de ce qu'avait fait la France, mais uniquement de ce qu'elle avait fait pour l'Église : les pelletiers de Chartres donnaient à la cathédrale un vitrail, représentant les légendaires croisades de Charlemagne ; une

verrière, à Saint-Denis, redisait la première croisade ; et sur la façade de Reims, au-dessus de la rose, la statuaire dressait Clovis baptisé par saint Remi. Il n'advenait à l'art français d'évoquer aux regards des fidèles l'idée de la France, que pour leur rappeler son baptême — geste de Dieu sur les Francs — ou ses croisades — gestes de Dieu par les Francs — qui l'avaient placée à la tête du monde chrétien.

III

Il y a quelque chose de moins éclatant, j'allais dire de moins flamboyant, dans l'action intellectuelle et morale qu'exerça, pour l'Église, notre France du dix-septième siècle ; mais là encore nous trouvons un dévouement bien personnel, bien indigène, mis au service de la catholicité. Le Concile de Trente avait émis des décrets, dont certains, pour raisons

politiques, étaient chicanés par l'État français ; mais c'est en France, par des initiatives sacerdotales françaises, que les décrets religieux du Concile passèrent le plus rapidement et le plus intégralement dans les faits. Oratoriens, Eudistes, Sulpiciens, Lazaristes, surgirent, comme d'une même poussée, pour « sanctifier le clergé » d'après les maximes du Concile. L'œuvre de saint Charles Borromée, premier exécuteur de ces maximes, était demeurée inachevée ; c'était grand péril pour les directions conciliaires. Il fallait qu'en un point du monde, sans plus de retard, on les vît se réaliser. Le monde apprit qu'en France des exercices d'ordinands formaient le clergé, que des séminaires s'organisaient : c'était chose faite, donc faisable ; la victoire des idées de Trente était assurée.

Le Pape en eut le sentiment si net que, dans ses propres États, il appela les Lazaristes : comme le disait si joliment saint Vin-

cent de Paul avec une pointe d'humble fierté, « il plut à Notre Saint-Père d'envoyer les ordinands aux pauvres gueux de la Mission de Rome. » Les jeunes Romains qui voulurent en ce temps-là recevoir les ordres durent, de par la volonté d'Alexandre VII, aller tout d'abord faire retraite chez les pauvres gueux de France. De nombreux diocèses d'Italie, puis l'Espagne, suivirent l'impulsion, et demandèrent à Monsieur Vincent, pour la conduite de leurs ordinands, des Messieurs de la Mission[1].

A côté de ces initiatives pratiques par lesquelles la France réalisa, chez elle et au dehors, les intentions du Concile de Trente, nous la voyons poursuivre et développer, en face de la Réforme protestante, cette sorte d' « exposition » de la pensée catholique, à laquelle le Concile avait cru nécessaire de

1. Abbé Maynard, *Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps*, III, p.1-36. (Paris, 1860.)

procéder lui-même. La France de l'Édit de Nantes, où les deux confessions chrétiennes coexistent, produit des œuvres d'apologétique catholique auxquelles rien ne peut se comparer, à cette date, dans aucun pays. L'Espagnol ou l'Autrichien, qui tenaient à distance le sectateur de la Réforme, étaient beaucoup moins pressés de controverser contre lui, que ne l'était le catholique de France, qui le coudoyait. « Parmi tant d'habiles gens que l'Église romaine peut employer, disait Bayle, il y en a peu qui sachent manier une controverse comme Nicole.[1] » Sa *Perpétuité de la foi*, ainsi que les livres d'Arnauld contre la morale calviniste, circulèrent dans toute la chrétienté. Mais le grand auxiliaire de Rome en face de la Réforme, c'est Bossuet.

Trente ans durant, il fut réputé dans toute

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 1re édit., IV, p. 459. (Paris, 1878.)

l'Europe comme étant la personnalité catholique avec laquelle la Réforme pouvait causer et qui n'aspirait de son côté qu'à causer avec elle, en vue de l'union, et comme l'homme de doctrine qui déterminait, d'une façon sûre, les positions doctrinales de son Église. De son contact à Metz avec le pasteur Ferry, de son contact à Paris avec un Dangeau, un Turenne, un Lorge, de cette liberté d'approche entre les deux confessions, qui n'existait alors en aucun pays, ni protestant ni catholique, un petit livre sortit en 1671, que lut l'Europe cultivée : ce fut l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique*. A Rome, tout de suite, on songea à le faire traduire ; en 1672, une édition anglaise parut ; en 1673, une version allemande se préparait ; en 1675, à Rome même, la typographie de la Propagande imprimait une traduction irlandaise : en 1678, c'était une traduction flamande. Un bref d'Innocent XI, en 1679, approuvait en

termes exprès la traduction italienne[1]. A son tour, l'*Histoire des Variations* fut un événement européen : l'ampleur du livre ne découragea pas les traducteurs. Ils le firent passer en italien du vivant même de Bossuet, et plus tard en latin, en allemand, en anglais. Pour le combattre, toute la Réforme se leva, Basnage et Jurieu, et l'anglican Burnet, et le Genevois Turrettini, et l'Allemand Seckendorf. En 1720, le théologien de Tubingue, Pfaff, jugeait nécessaire un contre-assaut contre cette « attaque redoutable, » et disait avec sa morgue d'Allemand : « Ce livre eût sauvé l'Église romaine si elle pouvait être sauvée[2]. »

Lorsque Bossuet mourut, l'Académie ecclésiastique du collège romain de la Propagande entendit son éloge en italien et le fit

1. Voir l'*Avertissement* de Bossuet à l'édition de 1679 et l'introduction de M. l'abbé Vogt à sa réédition de l'*Exposition*. (Paris, 1911.)

2. Rébelliau, *Bossuet historien du protestantisme*, p. 312-321 et 328-330 (Paris, 1891).

imprimer : l'auteur faisait de lui l'image de l'évêque, « constitué évêque par Dieu dans toute la France sur tant d'âmes qui, par son moyen, passèrent à la vraie foi ». Rome savait ce qu'elle devait à l'action intellectuelle de Bossuet, « grande âme créée de Dieu pour le gouvernement, pour le bien, pour l'édification et pour la félicité de l'Église universelle et du monde entier »[1]. Rome oubliait les écarts de 1682 pour ne revoir en lui, à sa mort, que le controversiste par excellence de la Contre-Réforme catholique.

En face de la grande théologie française du XVII^e^ siècle, en face de notre science Bénédictine partout admirée, je cherche à citer, pour la même période, des noms d'outre-Rhin. En dehors de Canisius, que prêtèrent à la Germanie les Pays-Bas du XVI^e^ siècle, je ne vois que des théologiens devenus obscurs,

1. Maffei. *L'imagine del vescovo rappresentata ella vistis de M^gr^ Jacopo Benigno Bossuet*. Rome, 1705.

qui écrivaient en latin pour les séminaires, et puis, à Vienne, un prédicateur fameux, parfois bizarre, qui fit fureur sous le nom d'Abraham de Santa Clara. C'est en France, et là seulement, que fut accomplie, dans toute son ampleur, l'œuvre intellectuelle réclamée par le concile de Trente ; elle y fut accomplie pour l'Europe, elle y rayonna, et cela d'ailleurs était bien conforme à la vocation missionnaire qui, dans ces mêmes siècles, poussait la France hors d'Europe, et dont il nous faut observer l'allure et les résultats.

CHAPITRE V

L'APOSTOLAT FRANÇAIS

I

L'âme française, en son essence, est une âme missionnaire. « La nation des Francs a fructifié pour Dieu ; ce sont des fruits nombreux et très féconds, parce que non seulement elle croit, mais parce qu'elle en convertit d'autres, en leur apportant le salut. » Ainsi parlait au IX^e^ siècle l'empereur Louis II, descendant de Charlemagne [1].

Léon XIII, en 1900, clôture le siècle par un jubilé ; et pour honorer l'œuvre chrétienne des cent ans écoulés, il exalte dans une céré-

1. Bryce. *Le Saint Empire Romain germanique et l'Empire actuel d Allemagne*, p. 46. (Paris, 1890.)

monie grandiose soixante-dix-sept nouveaux bienheureux. Leur utilité, leur gloire, fut de savoir mourir. Quelques-uns furent martyrs de Chine ; le plus grand nombre, martyrs d'Annam. Parmi eux, soixante-sept sont des indigènes, qui joyeusement s'offrirent comme prémices de leur race. Les dix autres sont des Européens, et ces Européens sont tous des Français, un Lazariste et neuf prêtres des Missions étrangères.

Pie X à son tour, en 1909, veut derechef attester au monde la vie profonde de l'Église : il relève encore en Extrême-Orient le témoignage qu'il cherche, celui qu'apportent des martyrs. Les héros qu'il glorifie sont au nombre de trente-trois, dont vingt-neuf sont Chinois ou Annamites et dont quatre, venus d'Europe, sont d'authentiques Français. Dans ces deux pompes vaticanes qui fêtent la sanglante aurore de chrétientés nouvelles, la France surgit et plane, toute seule, bien à

part, comme ayant été pour ces chrétientés, au cours du XIX^e^ siècle, la messagère des droits de Dieu, messagère exigeante, qui pour ces droits osa demander du sang, et qui l'obtint, et qui mêla son propre sang à celui qu'elle demandait. Le geste des deux Papes ratifie le vieux mot de l'empereur Louis II : la France est toujours le pays qui en convertit d'autres, en leur apportant le salut.

Elle était cela, même avant les Francs : n'oublions jamais, en parlant de nous-mêmes, d'honorer en nous ce fonds gallo-romain, dont Fustel de Coulanges a marqué l'importance et la pérennité. Il y a de beaux types d'apôtres dans notre antique épiscopat gallo-romain : tel ce Victrice, évêque de Rouen, à qui saint Paulin de Nole écrivait : « Grâce à vous, la Morinie, ce pays qui est à l'extrémité du monde, se réjouit de connaître le Christ et dépose ses mœurs sauvages. Le Christ a voulu que vous en fussiez le mis-

sionnaire[1]. » La Morinie, c'était l'Artois. Les « extrémités du monde » ont reculé ; mais à mesure qu'elles reculaient, le verbe français avançait. Il semble que le souvenir laissé par saint Martin, l'apôtre des Gaules, et dont témoignent, de ce côté-ci du Rhin, 3672 paroisses et 485 localités portant son nom[2], ait de bonne heure encouragé la France à faire rayonner le Christ en rayonnant avec lui.

Tous les grands fondateurs d'ordres, qu'ils vinssent d'Italie, d'Espagne ou d'Allemagne, ont senti qu'ils avaient besoin de la France, et de quel prix pouvaient être, pour l'avenir de leur œuvre, des vies françaises et des morts françaises. L'un des premiers gestes de saint Benoît, qui dans sa solitude d'Italie rêve de civiliser le monde, est de se servir de la France : il y envoie saint Maur, et l'his-

1. Saint Paulin de Nole. *Epistolæ*. XVIII, 4.

2. Adolphe Regnier. *Saint Martin*. p. 204-205. Paris, 1907.

toire merveilleusement riche de la France bénédictine commence avec lui. Saint Norbert, le Rhénan, vient établir en France, près de Laon, son ordre de Prémontré. Saint Bruno, un autre Rhénan, s'imprègne de notre culture et de notre esprit monacal avant de fonder, en France même, la Chartreuse. Il y avait de la place, en Germanie, pour ces deux plantations; mais c'est au sol de France qu'ils viennent les confier, et lorsque cent ans plus tard le grand arbre Prémontré couvrira déjà de son ombre l'aride Germanie, ce ne sera pas un arbre indigène; à jamais une sève française l'aura vivifié. L'Espagnol Dominique, jaloux d'organiser au service de Dieu la parole humaine, recrute seize compagnons : à côté de sept Espagnols et d'un Anglais, huit sont des Français; et la petite troupe, par ses soins, est tout d'abord mise à l'école, en France — l'école, c'est l'université de Toulouse, — tandis qu'en France

encore, à Prouille, il ouvre un monastère où des Françaises prieront pour ses desseins.

Au même moment, les pèlerins qu'attire le prestige d'Innocent III se heurtent, sur le parvis de Saint-Pierre, à un jeune homme qui demande l'aumône en français. Fils d'une Provençale et d'un marchand d'Assise qui s'en fut souvent au delà des monts, il s'appelle *Franciscus* ; et son biographe Celano dira plus tard de lui, en parlant de l'amour qu'il inspirait à la France : « Il fut vraiment *Franciscus*, puisque en lui plus que chez tous les autres battit un cœur noble et franc » (*cor francum et nobile*). Cette mendicité devant Saint-Pierre inaugure sa vie nouvelle ; une allégresse émue le transporte, il parle français. A tous les instants décisifs de son existence, la langue qui jaillit de ses lèvres est le français : fugitif au fond de la forêt, c'est en français qu'il chante Dieu, pour le remercier d'avoir mis entre sa famille et lui cette barri-

cade verdoyante et touffue ; survenant dans une taverne, parmi ses anciens compagnons de jeunesse, pour y quêter de quoi entretenir les lampes de sa chapelle, c'est en français, « presque ivre de l'Esprit, » qu'il les sollicite ; et c'est en français, *gallice clara voce*, qu'il annonce à tout venant que des Clarisses, bientôt, habiteront Saint-Damien. Il chantait en français sur le Seigneur, dit joliment Celano : et lorsque l'Esprit l'exaltait, il laissait sourdre de ses lèvres d'ardentes paroles en français, *ardentia verba foris eructans gallice loquebatur*.

A la Pentecôte de 1217, dans la chapelle de la Portioncule, les apôtres nouveaux se partagèrent le monde : et sur l'ordre de François ils prièrent pour qu'il se réservât « la province qui serait le plus à la gloire de Dieu, au profit des âmes et au bon exemple de la religion ». Lorsqu'ils eurent prié, François s'écria joyeusement : « Je choisis la province

de France, où est une nation catholique, surtout parce qu'entre tous les autres catholiques les Français témoignent un grand respect au corps du Christ ; c'est pourquoi je demeurerai avec eux très volontiers. » Des obstacles surgirent, et ce fut le Frère Pacifique qui vint chez nous ; mais François, nous dit Celano, « continua d'aimer la France, l'amie du Corps du Seigneur, et de désirer y mourir, à cause de sa révérence pour les saints mystères. » Ainsi la France occupait-elle, dans le cœur de François, la même place que dans son nom [1].

La France, trois siècles plus tard, attire Ignace de Loyola. L'épée de l'Espagne avait fini de chasser les Maures : elle chômait, et l'âme espagnole avec elle. Mais l'âme espagnole aimait trop le Christ pour accepter de

1. *La France franciscaine : mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature relatifs aux ordres de Saint-François en France*, 1re année (1912), p. IX-XVII.

chômer longuement : elle s'incarna dans Ignace ; elle dessina, pour répondre aux besoins du temps, les plans d'une société religieuse dont aucun littéralisme excessif ne gênerait les souples mouvements, et qui fonderait l'union de l'âme à Dieu, non point sur la multiplicité des actes matériels de piété, mais sur ce grand acte spirituel qu'est l'abandon personnel de l'âme aux intérêts de la gloire divine. Ce programme travaillait le cœur d'Ignace, lorsqu'il vint étudier à Paris : il y groupa six compagnons, et c'est sur la colline de Montmartre, dans la chapelle commémorant le martyre de saint Denis, que le 15 août 1534 la Société de Jésus fut fondée. Louis XIII, plus tard, sollicitant de Grégoire XV qu'il fît d'Ignace un saint, considérait cette élection qu'il avait faite de Montmartre, comme une « bénédiction » pour le royaume ; et l'inscription qui décorait au XVII^e^ siècle cette chapelle historique, fonts

baptismaux des Jésuistes, proclamait avec orgueil : « Ici naquit la Société de Jésus, qui reconnaît saint Ignace pour son père et Lutèce pour sa mère[1]. »

Lorque Dieu veut qu'une idée fasse le tour du monde, il l'allume dans le cœur d'un Français : Lamartine a dit cela. Tous les grands fondateurs d'ordres ont pensé comme lui, et fait comme Dieu ; ils ont voulu que la France participât de leur flamme, pour qu'ensuite cette flamme illuminât le monde.

II

Rome à son tour, au XVII^e^ siècle, nous confia la foi pour la porter au monde. Elle avait, à la fin du XV^e^, réparti entre l'Espagne et le Portugal les océans tentateurs et les terres encore inconnues : la Croix avait com-

1. Fouqueray. *Histoire de la Compagnie de Jésus en France*, I. p. 56 et 649 (Paris, 1910).

mencé de naviguer, de débarquer, de compenser un peu, par de nouvelles conquêtes, les désastres que Rome subissait en Europe. Mais déjà Rome savait ces conquêtes menacées. Elle savait qu'en face des Dominicains et des Franciscains, qui révélaient le Christ aux lointains sujets de l'Espagne, des colons qui étaient des oppresseurs, et qui se disaient chrétiens, induisaient ces indigènes à mal juger le Christ, parce qu'ils le jugeaient d'après ses fidèles. Elle savait qu'au Japon les missionnaires étaient peu à peu considérés comme des agents politiques des puissances européennes, qu'on voyait en eux, non plus les hommes de Dieu, mais les hommes de leurs rois, et que toute l'œuvre de saint François Xavier périclitait. Rome, justement anxieuse, créa la congrégation de la Propagande: et déjà, pour l'aider, l'initiative française était à l'œuvre. Le XVII^e^ siècle et puis le XIX^e^ furent pour le catholicisme deux

grands siècles d'activité missionnaire : Rome fut l'instigatrice : et l'auxiliaire par excellence, l'auxiliaire qui fréquemment devança les gestes mêmes de Rome, ce fut la France[1].

Dès la fin du XVI[e] siècle, pour les missions, Jésuites français, Capucins français, sont debout. Ils ont repris à Constantinople l'ancienne maison bénédictine de Galata : sous l'assaut de la peste, ils s'y relaient les uns les autres; il y a des morts, mais la mission vit. Et peu à peu les Jésuites s'installent, avec deux clientèles : d'une part, les grandes familles grecques, qu'ils attirent vers Rome; d'autre part, les pauvres chrétiens du bagne, avec lesquels ils vont s'enfermer, bravant les épidémies, pour leur rendre la joie de l'âme. Ils se posent à Smyrne en 1618. Ils surviennent dans Alep en 1625; ils sont expulsés,

1. Nous devons beaucoup, pour les pages qui suivent, aux six volumes : *Les Missions catholiques françaises au* XIX[e] *siècle*, publiés sous la direction du P. Piolet (Paris, 1900-1902.)

mais ils rentrent et finalement ils restent. Ils organisent trois postes dans l'Archipel, à Chio, Naxie, Santorin, pour devenir des nomades à travers les îles helléniques, comme le fut saint Paul. En 1643 on les trouve à Damas ; en 1656, les voilà dans le Liban, parmi nos amis les Maronites, qui voient, grâce à la France, que Rome se souvient d'eux.

Ils sont en Amérique, aussi. Dès 1611 ils débarquent en Acadie. Champlain, quatre ans après, les suit au nom du Roi ; quelques Récollets français l'accompagnent. « Le salut d'une seule âme, écrit-il, vaut mieux que la conquête d'un empire, et les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les pays où règne l'idolâtrie, que pour les soumettre à Jésus-Christ. » A l'appel des Récollets, d'autres Jésuites arrivent : et tout le long du siècle, sous le drapeau de la France, ils reconnaissent et conquièrent l'Amérique du Nord. Pour le Christ qu'ils enracinent et pour les indigènes

nomades qu'ils accueillent, ils organisent à Saint-Joseph de Sillery, aux Trois-Rivières, deux petites cités de Dieu : ce sont les premières « réductions, » devancières de ces fameuses « réductions » qui formèrent dans le Sud du continent la république chrétienne de Paraguay, et dont Chateaubriand dira qu'elles sont l'un des plus beaux ouvrages sortis de la main des hommes. Quant aux sauvages sédentaires, nos Jésuites vont les visiter ; sur les bords du Missouri, sur ceux du Mississipi, leurs courses évangéliques précèdent toute civilisation, et certains de leurs noms s'inscrivent, tout à la fois, dans l'histoire de la géographie et dans le martyrologe. Nos Sulpiciens, venus à leur tour, comptent également des martyrs. Et la Propagande, au loin, regarde avec attention cette nouvelle France qui, par des méthodes très nouvelles, fait sentir aux peuples qu'elle baptise la douceur du joug du Christ et l'absence de tout autre joug.

En France même, la Propagande a un agent : c'est le Père Joseph. D'un geste de dictateur, il a découpé trois tranches dans le bassin méditerranéen : elles sont pour les Capucins des trois provinces de France, — provinces de Paris, de Tours et de Bretagne. La Propagande approuve cette division du travail. Les capucins s'en vont dans ces morceaux de terre, dont ils doivent faire pour Dieu des morceaux de royaume. « O saint François, s'écrie en 1638 Urbain VIII, tu voulus aller en personne au milieu des Mahométans, afin de les amener à la foi ; mais je vois que cette gloire était réservée à tes fils les Capucins. » Leur programme, au Maroc, c'est de s'essayer à entamer l'Islam : ils y échouent. Leur programme, dans le Levant, est de ramener au bercail romain les chrétientés, parfois assez peuplées, que les hérésies des premiers siècles en ont détachées. Ils sont près d'une centaine, en douze ans, à se disséminer pour cette

besogne de l'autre côté de la Méditerranée. En Abyssinie, le fanatisme Copte leur répond en martyrisant deux d'entre eux. A Constantinople, ils peuvent croire un instant que la conversion du patriarche schismatique est un fait acquis, mais constatent bientôt qu'une plus longue patience s'impose. En Mésopotamie, ils ont l'oreille des nestoriens, et finissent par convertir, à Diarbékir, un de leurs évêques; avant la fin du siècle, un patriarcat chaldéen catholique est fondé, qui prépare l'avenir.

La Mésopotamie d'ailleurs est abordée par une autre porte, et c'est encore un Français qui passe, le Carme Jean Duval. Une dame pieuse de Meaux a mis à la disposition de la Propagande une grosse somme pour doter en pays infidèle un évêché, dont le titulaire devra toujours être Français, et la Propagande a créé l'évêché de Babylone. Bagdad en sera le centre; mais avant d'y entrer, le

catholicisme doit faire un long stage à Hamadan, l'ancienne Ecbatane. Il s'y loge avec Duval, premier évêque de Babylone ; il s'y fortifie avec François Picquet, son second successeur. Picquet, tout d'abord, était consul de France à Alep, et ramenait à l'unité les Syriens Jacobites ; il devient prêtre, évêque, ambassadeur du Roi près de la Perse : et l'évêché de Babylone, définitivement assis par son habile ascendant, enfonce un second coin dans le bloc nestorien.

III

Cette occupation de l'Amérique du Nord, ces travaux d'approche dans le Levant, coïncident avec deux fondations qui devaient à bref délai multiplier en France même les effectifs d'apôtres : celle des Lazaristes et celle des Missions étrangères. L'apostolat français, en même temps qu'il cherchait les

terres vierges, préparait les défricheurs.

Ils se formaient, depuis 1625, dans la congrégation de la Mission, reconnue par Rome en 1632. M. Vincent, son fondateur, ne savait pas bien, ou ne voulait plus savoir, comment il l'avait fondée. « Le bien que Dieu veut, écrivait-il[1], se fait quasi de lui-même, sans qu'on y pense : c'est comme cela que notre Congrégation a pris naissance. » Il n'avait pas, à proprement parler, un dessein personnel sur ses missionnaires ; il disait que Dieu « suscitait insensiblement les occasions, et qu'il se servirait d'eux, sans qu'ils sussent pourtant où cela irait. » Et cela alla loin, jusqu'au bout du monde. Il laissait faire à Dieu, et cependant c'était un actif ; et cela composait un délicieux mélange d'ardeur et de patience, dont il sortit quelque chose de grand. A l'origine, on s'en allait, trois par

1. Saint Vincent à M. Philippe Levacher, décembre 1650 (Calvet. *Saint Vincent de Paul*, p 160. (Paris, 1913.)

trois, prêcher aux paysans, de village en village ; « et Dieu cependant faisait ce qu'il avait prévu de toute éternité. » Ce que Dieu avait prévu, c'est que ces missionnaires qui avaient commencé par dégrossir quelques paysans de France s'essaimeraient, du vivant même de saint Vincent, en Italie, en Grande-Bretagne, en Pologne ; c'est qu'ils organiseraient à Alger, sur de fortes assises, cette œuvre de rédemption des captifs, dont avaient déjà rêvé, au moyen âge, le Français Jean de Matha, fondateur des Trinitaires, et le Français Pierre Nolasque, fondateur des Pères espagnols de la Merci[1] ; et c'est enfin qu'ils seraient dans Madagascar, sans apparence humaine de succès, les premiers pionniers de la foi de Rome. M. Vincent ne s'étonnait de rien, ni des succès infligés par Dieu, ni des

1. Sur ces initiateurs et sur la rédemption des esclaves par la France, voir Bonet Maury, *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1896 et 15 octobre 1906.

élans que Dieu lui imprimait : et l'apparent contraste entre ces deux signes d'en haut ne troublait pas son âme. Ainsi formait-il ses missionnaires à être « plutôt pâtissants qu'agissants » ; et lorsqu'il voyait en Europe l'Église « réduite comme à un petit point par les hérésies, » il se demandait si Dieu ne voulait pas la transférer chez les infidèles, « lesquels gardent peut-être plus d'innocence dans les mœurs que la plupart des chrétiens »[1]. M. Vincent crut bien sentir de bonne heure, qu'un jour la Mission s'en irait jusque chez eux ; mais, pour « ne rien mêler d'humain dans la résolution de cette sainte entreprise, » M. Vincent ne se hâtait jamais.

Tandis que les Lazaristes inauguraient à Madagascar leur premier contact avec les infidèles, une autre compagnie de missionnaires s'instituait à Paris. Un jésuite d'Avignon, le

1. Saint Vincent de Paul à M. d'Horgny, 1er mars 1647 dans Calvet, *Saint Vincent de Paul*, p. 152-153.

Père de Rhodes, revenant de Cochinchine avant d'aller mourir en Perse dans une sorte d'apothéose, avait dit à la Propagande qu'il fallait à l'Extrême-Orient des évêques qui, de par leur dignité même, seraient qualifiés pour former un clergé indigène, et pour l'ordonner. Il avait parcouru l'Italie, la Suisse, pour trouver des hommes d'Église qui voulussent bien, après avoir pris la mitre, s'en aller, là-bas ; il avait cherché vainement, et s'était rabattu sur Paris. Un de ses confrères jésuites lui parla d'une pieuse association, où il y avait trois prêtres vraiment dignes de l'épiscopat : l'un d'eux, Pallu, venait de Tours, le pays de saint Martin. Le projet de les consacrer pour l'Orient semblait en voie d'exécution, quand le Portugal, prévenu, opposa son veto. L'opinion française, pourtant, demeurait attentive à cette lointaine disette d'évêques : l'assemblée du clergé de 1655 s'en préoccupait ; la duchesse d'Aiguillon

s'acharnait à découvrir le remède ; et Pallu constatait avec quelque confusion qu' « une femme avait plus de zèle que n'en avait un prêtre pour le bien de l'Église et la conversion des infidèles ». Un jour Pallu disparut de ces pieux cénacles où le zèle fermentait sans aboutir ; on apprit qu'il était à Rome. La France avait si bien fait sienne l'idée de la Propagande, que c'était elle, maintenant, qui poussait la Propagande pour qu'enfin cette idée passât dans les faits.

Un magistrat normand, La Motte-Lambert, qui avait senti l'attrait du sanctuaire, vint à Rome rejoindre Pallu. Tous deux en 1658 étaient nommés vicaires apostoliques : la Société des Missions étrangères était née. Une riche obole de la Compagnie du Saint-Sacrement, des rentes constituées par Louis XIV, par Fouquet, par quelques dames de la cour, permettaient au séminaire de s'installer. « Mon cœur est prêt, Seigneur,

mon cœur est prêt » ; l'orateur qui faisait choix de ce texte pour célébrer la fondation nouvelle n'était autre que Bossuet. L'exode de Pallu et de La Motte-Lambert, et de tous ceux qui, leur cœur étant prêt, les rejoignaient en Extrême-Orient, était salué par le supérieur du nouveau séminaire comme « une extension du clergé de France »[1].

IV

Deux groupements de missionnaires furent ainsi mis par la France du XVII[e] siècle à la disposition de Rome. Laissons-là leur histoire, si glorieuse soit-elle ; après deux siècles et demi, demandons-leur des comptes. La Propagande ne les questionne pas sur leurs mérites, mais sur leurs œuvres : brièvement, nous ferons comme elle, bravant l'aridité

1. Launay. *Histoire générale de la Société des Missions Étrangères*, 3 vol. (Paris, 1894.)

des chiffres. Ils ne sauraient être fastidieux, puisqu'ils dénombrent des âmes, unités d'un prix infini[1].

Il y a en Chine plus de 1 400 000 catholiques : sur ce nombre, en 1915 et 1916, les Lazaristes en évangélisaient 509 208 ; les Missions étrangères, 315 861. Joignez-y 10 700 fidèles ressortissant à des Franciscains de France ; près de 300 000 ressortissant à des Jésuites de France, qui ont brillamment repris en Chine les traditions de culture scientifique inaugurées au XVII^e siècle par les Jésuites de diverses nationalités : vous constaterez qu'en Chine les quatre cinquièmes à peu près des âmes sur lesquelles règne la foi romaine sont un apport de l'apostolat français. Française aussi, par son origine, est l'œuvre de la Sainte-Enfance, fondée en 1838

1. Les statistiques des Prêtres de la Mission, du Séminaire des Missions Etrangères, et *l'Annuaire pontifical* de Mgr Battandier, nous ont fourni les chiffres les plus récents.

pour le rachat, le baptême et l'éducation des enfants chinois abandonnés, et dont le budget dépasse 4 millions, fournis par l'ensemble de la catholicité.

Dans cette péninsule indo-chinoise où Pallu et La Motte-Lambert portèrent leur zèle, le chiffre des catholiques est aujourd'hui de plus de 1 100 000, dont 807 700 relevaient, en 1916, des prêtres des Missions étrangères.

La Corée, où ces missionnaires firent descente au début de la monarchie de Juillet, n'a jamais connu d'autres apôtres ; ils y veillaient, l'an dernier, sur 86 405 fidèles. Ils aspirèrent, tout de suite, à trouver en Corée et dans les îles Riou-Kiou la porte du Japon. Un des leurs, Forcade, futur archevêque d'Aix, sans attendre qu'au Japon il fût de nouveau permis d'être chrétien et de faire des chrétiens, se fit, en 1844, jeter par une barque sur la côte prohibée. La loi était formelle : « Tant que le soleil réchauffe la terre,

qu'aucun chrétien ne s'enhardisse jusqu'à s'aventurer au Japon. Fût-ce le roi d'Espagne en personne, fût-ce le Dieu des chrétiens, fût-ce Bouddha lui-même, quiconque désobéira à cette prohibition paiera de sa tête. » Forcade était prévenu ; il désobéissait. L'ascendant du résident hollandais, la proximité de nos marins sauvèrent sa tête. Nommé par Grégoire XVI vicaire apostolique du Japon, il donna l'étonnant spectacle d'un évêque admis à prendre pied sur la terre japonaise, mais non point à y prendre langue avec un seul Japonais. Gardé à vue dans un port, il voulut négocier, mais en vain, et s'en retourna dire au Pape qu'il était un vicaire sans troupeau. Mais dans l'endroit de sa demi-réclusion, d'autres prêtres des Missions étrangères vinrent occuper son poste de chômage, attendant, non sans péril, l'heure où la diplomatie française allait amener le Japon à se rouvrir au christianisme. Et les 70 213 ouailles que

possède aujourd'hui, dans l'Empire du Milieu, la Société des Missions étrangères, récompensent, au bout de trois quarts de siècle, l'apostolique impatience de Forcade et la patience de ses premiers successeurs.

L'Inde, enfin, a vu s'installer, durant la seconde moitié du XIX^e^ siècle, nos prêtres des Missions étrangères : ils y avaient sous leur égide, en 1916, 341 436 catholiques ; et si vous ajoutez les grands et petits troupeaux évangélisés par nos Jésuites, par nos missionnaires de saint François de Sales, par nos Pères de Sainte-Croix, par nos Capucins — 320 000 âmes à peu près — et les chrétientés de Ceylan, filles de nos Jésuites et de nos Oblats de Marie Immaculée — plus de 300 000 âmes, — voilà, dans l'ensemble, un million de catholiques, sur lesquels veille, dans l'Inde et dans Ceylan, l'apostolat français.

Le Père de Rhodes voulait des clergés

indigènes : les Missions étrangères ont accompli son vœu. Leurs quarante-six évêques, pour régner sur 1 621 625 catholiques, chiffre total de leurs ouailles, disposaient en 1916 d'un double état-major : des missionnaires, au nombre de 1 258, et puis, au nombre de 1 008, des prêtres indigènes ; il y avait, aux côtés de ce clergé, 3 278 catéchistes et 6 537 religieuses ; et 47 séminaires, avec 2311 séminaristes, mûrissaient l'avenir religieux de cette Asie où le sacerdoce catholique est surtout représenté par nos Missions étrangères, et qui est d'ailleurs, sur terre, le seul royaume qu'elles recherchent.

Les Lazaristes, eux, comme au temps de M. Vincent, gardent une variété plus grande de points d'attache. La Chine, où nous les avons tout à l'heure rencontrés, n'absorbe pas tous leurs effectifs. En deux points du monde, aux abords de 1840, ce fut la science française qui leur fraya les voies. Le linguiste

Eugène Boré, qui devait plus tard entrer dans leur compagnie et devenir leur supérieur général, leur suggéra de venir en Perse : ils entreprenaient bientôt, dans leur séminaire de Khosrova, la formation d'un clergé indigène ; et, depuis plus de soixante ans, Arméniens et Nestoriens de Perse peuvent s'enquérir, auprès d'eux, de ce qu'est l'Église de Rome. Deux explorateurs scientifiques, les frères d'Abbadie, voulurent des Lazaristes en Abyssinie, comme Boré les voulait en Perse ; l'Italien Justin de Jacobis posa là-bas les assises d'un clergé indigène, contre lesquelles ne put prévaloir une atroce persécution ; la mission de Lazaristes dont il était la gloire devint en 1865 purement française ; et tandis qu'elle se tient aux approches de l'âme copte et règne sur 25 000 catholiques, les Capucins de France et leurs 17 000 fidèles, non loin de là, chez les Gallas, exécutent une autre portion du programme d'évangélisation

jadis dessiné par les deux frères d'Abbadie.

Les Lazaristes, encore, depuis 1896, partagent avec nos Jésuites, nos Pères du Saint-Esprit et nos missionnaires de la Salette, les 261 000 catholiques que compte actuellement l'île de Madagascar, terrain difficile, où les confessions chrétiennes s'entre-heurtent. Un joli mot de M. Vincent, envoyant autrefois à Madagascar un bon frère lazariste qui était chirurgien, demeure susceptible d'amortir à l'avance bien des chocs. « Il est à souhaiter, lui écrivait-il, que dans les services que vous rendez à Dieu sur le vaisseau, vous ne fassiez point acception de personne, et ne mettiez pas différence qui paraisse entre les catholiques et les huguenots, afin que ceux-ci connaissent que vous les aimez en Dieu. J'espère que vos bons exemples profiteront aux uns et aux autres[1]. »

1. Saint Vincent de Paul au Frère Patté, décembre 1659. (Calvet, *op. cit.*, p. 207.)

V

Dans le Levant méditerranéen, sur lequel déjà, du temps de M. Vincent, Messieurs de la Mission gardaient les yeux fixés, leur besogne est active. Là comme en Chine, ils prirent, à la fin du XVIII^e^ siècle, la succession des Jésuites. Ils étaient d'avance outillés pour seconder Rome, à l'heure où le Pape Léon XIII, aspirant à réunir à l'Église romaine les « frères séparés », insista pour certaines méthodes de rapprochement. Nos Lazaristes de Galata avaient, au début du XIX^e^ siècle, enveloppé de leur sollicitude les âmes frileuses des Arméniens unis, avant que la Porte n'eût permis à ces âmes de s'émanciper officiellement du patriarcat grégorien. Nos Lazaristes de Santorin avaient gardé contact, sans relâche, avec les populations grecques de l'Archipel, unies ou sépa-

rées. Nos Lazaristes de Monastir, — rameau de nos Lazaristes de Salonique, — épiaient, depuis 1857, chez les Bulgares de Macédoine, l'interminable alternance entre le flux d'aspirations qui paraissait les ramener vers Rome et le reflux de susceptibilités qui derechef les en éloignait. La fondation, en 1855, de leur séminaire bulgare catholique fut tout à la fois l'application du programme d'union de Léon XIII et la consécration de leur apostolat antérieur.

Léon XIII, dans le Levant, trouvait parallèlement d'autres agents pour sa politique de bon pasteur, — de bon pasteur en quête des brebis : et c'étaient également des Français. A Mossoul, nos Dominicains, ayant succédé depuis 1856 à leurs frères d'Italie, consacraient, en 1882, par l'érection d'un séminaire, le renouveau des Églises chaldéenne et syrienne unies. Un Jésuite, le Père de Damas, acceptait en 1881, sur la

demande du Pape, de fonder avec d'autres Pères français la mission de la Petite-Arménie, dans ces terres de Pont, de Cappadoce, de Cilicie, dont le nom seul évoque saint Paul. Le rétablissement en Égypte, après douze siècles d'interruption, du patriarcat copte uni sanctionnait les efforts laborieux dépensés là-bas, pour l'union, par nos Jésuites du Caire et surtout par ceux de Minieh. Nos Augustins de l'Assomption, expédiés en 1862 par Pie IX en terre proprement bulgare, entraient lentement dans la familiarité des populations gréco-slaves, en attendant davantage. En 1882, c'est dans Constantinople qu'ils pénétraient. Au moment même où, sur les hauteurs de Péra, nos Capucins ouvraient un séminaire pour l'éducation des clercs, on apprenait que nos Assomptionnistes, s'enfonçant dans le vieux Stamboul, y construisaient une chapelle : elle devenait, quatorze ans plus tard, sur un

signe de Léon XIII, l'église officielle des Grecs unis, qui, grâce à des religieux français, retrouvaient ainsi dans la vieille Byzance une façade et un culte. Il fallait compléter l'œuvre par la création d'un grand séminaire, où s'étudieraient toutes les questions religieuses intéressant l'hellénisme et le slavisme : sur le désir de Léon XIII, nos Assomptionnistes s'en chargèrent. Le séminaire de Sainte-Anne, enfin, s'ouvrait à Jérusalem, en 1882, sous les auspices du cardinal Lavigerie et de ses Pères Blancs, pour former des prêtres en vue du rite grec melchite.

Il semblait que Léon XIII, nous sachant un peuple missionnaire, voulait nous poster, là-bas, aux aguets de toutes les chrétientés qui désireraient converser, se renseigner, et peut-être s'unir. Lorsque, en 1893, il eut la grandiose idée de faire s'agenouiller devant le Christ eucharistique, en un congrès, tous les représentants des chrétientés orientales,

unies ou détachées, il fit présider par un envoyé pontifical ces pompes éloquentes. Pour la première fois depuis les croisades, un légat du Pape foulait le sol de la Palestine, et ce légat fut un Français[1]. Le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, vit s'empresser autour de lui prêtres et laïques d'Orient : beaucoup parmi ces prêtres formaient la clientèle spirituelle de nos multiples missionnaires de France ; beaucoup parmi ces laïques avaient été les pupilles de notre œuvre des Écoles d'Orient, qui, depuis 1856, sous forme de créations scolaires et hospitalières, multiplie les passerelles entre l'Occident romain et l'Orient séparé.

VI

Ainsi le XIX^e^ siècle commença-t-il de réaliser, d'un bout à l'autre de l'Asie, les aspirations

1 Largent *Le cardinal Langénieux, archevêque de Reims*, p. 193-255. (Paris, 1911.)

du XVII^e^ : il ne fut en Asie, à proprement parler, qu'un successeur. Mais deux parties du monde subsistaient, où Rome jusque-là n'avait presque pas eu d'accès : c'étaient l'archipel océanien et l'immense Afrique noire. Le XIX^e^ siècle y fit pénétrer Rome, et la messagère fut la France.

C'est presque une chanson de geste que l'histoire des Maristes promenant la croix à travers l'Océanie. Cela se passait sous la bourgeoise monarchie de Juillet. Quelques prêtres de zèle, groupés à Lyon par un très humble fondateur qui s'effrayait de son œuvre et qui l'accomplissait comme malgré lui, se trouvèrent être, en peu de temps, les conquérants spirituels de tout un monde, — plus d'un millier d'îles. L'évêque Bataillon s'en va d'archipel en archipel, sur des embarcations de fortune, pour voir ce que les sauvages ont fait de ses religieux et ce que les religieux ont fait des sauvages. Ici, pas de

précédents, pas d'expériences antérieures; pas de science, pas d'habileté acquise dans les démarches d'évangélisation. C'est forcément, nécessairement, le contact improvisé avec un état de société qui se rapproche parfois de l'état de nature. On a bientôt un martyr, Chanel : cette douleur fait l'effet d'une promesse[1].

La promesse a porté ses fruits : Rome, présentement, grâce aux Maristes de France, possède, dans l'Océanie centrale et occidentale, dix grandes missions; et leur procure centrale, sise à Sidney, organise à travers l'innombrable archipel la pêcherie des âmes. Nos Picpusiens, à côté d'eux, évangélisent l'Océanie orientale, où ils prirent racine, dès 1828, par leur débarquement aux îles Sandwich. Nos missionnaires d'Issoudun travaillent depuis 1881 dans l'Océanie septen-

1. Mangeret. *Mgr Bataillon et les missions de l'Océanie centrale*. 2 vol. (Lyon, 1895.)

trionale. Si l'on devait écrire l'histoire de ces trois groupes de missions océaniennes, qui comptaient en 1910 près de 160 000 fidèles, il y faudrait mettre en exergue, en les appliquant à notre nation, ces lignes de Shakespeare : « France, — c'est le roi de France qu'il désigne ainsi — dont l'armure est conscience, descend avec ce bouclier sur les champs de bataille où l'appellent le zèle et la charité, comme le propre soldat de Dieu...[1] ».

La même armure a fait descente sur les champs de bataille africains. Non plus que Jean-Claude Colin, fondateur des Maristes, n'avait eu en vue les îles Wallis, ou bien les îles Foutouna, lorsqu'il groupait bien simplement, pour ce que Rome voudrait d'eux, quelques prêtres qui aimaient la Vierge[2], non

1. Shakespeare. *The King John*. II, 2.

2. Voir la curieuse monographie psychologique de Jean-Claude Colin publiée récemment par M. Cothenet : *Le Vén. Jean-Claude Colin et la Société de Marie*. (Paris, 1918.)

plus Claude Poulard des Places, pieux étudiant breton du XVIII^e siècle, ne pensa-t-il un seul instant que le jour de l'année 1703 où il s'entourait de quelques pauvres étudiants pour les consacrer aux bonnes œuvres marquait, pour l'Afrique, une lointaine aurore de civilisation.

De l'initiative de Poulard des Places résulta, entre autres œuvres, notre congrégation du Saint-Esprit, qui pourvut, durant le XVIII^e siècle, aux besoins religieux de nos missions coloniales. Elle était au XIX^e siècle devenue bien débile ; elle avait si peu de prêtres, qu'il fallut qu'au Sénégal et à Gorée des femmes françaises vinssent à la rescousse, pour l'évangélisation : ce furent, à partir de 1819, nos Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, dont la fondatrice, Mère Javouhey, fut dans ces régions et plus tard dans la lointaine Guyane une façon de mère pour les populations noires. A leur tour, en 1841, les Frères

de Ploërmel, fils spirituels de Jean-Marie de Lamennais, vinrent les aider. Mais la disette de prêtres, sur cette côte occidentale d'Afrique, demeurait toujours incurable.

Le remède allait surgir, soudainement. De 1827 à 1837, les Sulpiciens d'Issy avaient abrité dans leur séminaire, sans trop savoir que faire de lui, un jeune Français d'Alsace, venu du judaïsme à l'Église, Libermann. Des accès d'épilepsie semblaient lui interdire la prêtrise : Issy pourtant le conservait. Deux clercs de la Réunion et de Saint-Domingue orientèrent enfin cette vie ardente, qui chômait : Libermann, en 1842, devenait le fondateur des Missionnaires du Saint Cœur de Marie, pour l'évangélisation des noirs. Les Pères du Saint-Esprit gémissaient qu'en Afrique, pour cette immense moisson d'âmes nègres où il y avait tant à glaner, les ouvriers fissent si cruellement défaut. Les religieux de Libermann ne leur apparurent pas comme

des émules, mais comme des recrues. Bientôt on fusionna, et dans un élan d'énergie reconquise, les Pères du Saint-Esprit, en un demi-siècle, ont promené la foi romaine du Sénégal à l'Orange et de Zanzibar à la Guinée : dans cette immense étendue, 198581 chrétiens et 53 621 catéchumènes composaient en 1917 leur troupeau. De çà, de là, nos Missions africaines de Lyon, nos oblats de Saint-François de Sales de Troyes, nos oblats de Marie Immaculée, à côté de quelques autres instituts d'origine étrangère, donnent leurs soins à de petites chrétientés, qui tantôt semblent faire enclave dans le vaste royaume noir de nos Pères du Saint-Esprit, et qui tantôt ont l'air de monter la garde à ses frontières. Et tandis que, par le Sud-Ouest et le Sud, les Pères du Saint-Esprit assiègent le centre mystérieux du continent noir, les Pères Blancs de Lavigerie, là-haut dans le Nord, trouvent le moyen de l'atteindre.

VII

A l'arrière de cette Tunisie où Lavigerie, protégé par nos trois couleurs, faisait ressusciter par Léon XIII l'antique Église de Carthage ; à l'arrière de cette Algérie où, défiant l'imbrisable intégrité de l'Islam, il échafaudait quelques villages d'Arabes chrétiens ; à l'arrière de cette Kabylie où ses Pères Blancs commençaient de disputer à Mahomet l'âme des Berbères, Lavigerie plongeait au loin, sur l'Afrique obscure, un regard ambitieux et miséricordieux[1]. Il ne voulait pas que l'audace du Christ demeurât en arrière sur celle des explorateurs qui, eux, étaient déjà entrés ; il ne voulait pas que là-bas, au delà du désert, un pauvre bétail humain continuât d'être enchaîné, vendu, mangé parfois. Il y a là cent

1. Mgr Baunard, *Le cardinal Lavigerie*, 2 vol. Paris, 1896-1898

millions d'habitants, écrivait-il à Pie IX ; il rêvait « d'un grand coup, qui déciderait de l'avenir religieux ».

Il comptait sur ses Pères Blancs, sur ses Sœurs Blanches, pour attester le génie civilisateur du christianisme devant un monde païen qui ne l'avait jamais connu et devant un monde chrétien qui avait commencé de l'oublier. Il avait des façons impétueuses, uniques, de dire aux Papes successifs ce que le Christ et le siècle commandaient, sans qu'il y eût de temps à perdre. Pie IX, dès 1868, le nommait délégué apostolique du Sahara et du Soudan : un par un, quelques catéchumènes s'y conquéraient ; mais le regard de l'archevêque s'enfonçait plus avant. Des Pères Blancs, en avril 1878, gagnèrent lentement, par Zanzibar, la région des Grands Lacs. « Seules les contrées barbares de l'Afrique, disait Lavigerie dans sa cathédrale d'Alger, n'avaient pas entendu la bonne nou-

velle. Mais, les voici qui viennent, ces conquérants pacifiques, n'ayant pour armes que leur voix, pour ambition que de porter la vie dans cet empire de la mort. »

Sur le Tanganika, sur le Nyanza, la vie chrétienne s'implanta. L'Ouganda fut pour elle un sol miraculeux : d'année en année, les baptêmes s'y chiffraient par dizaines de milliers. Un jour le roi voulut la déraciner : cent quarante noirs répondirent que pour le Christ ils voulaient mourir, et de leur martyre jaillirent de nouveaux flots de vie. Les missions équatoriales des Pères Blancs avaient il y a quatre ans près de 240.000 néophytes et près de 115.000 catéchumènes.

L'héroïque prestige des martyrs de l'Ouganda et l'éloquence vagabonde du cardinal Lavigerie amenèrent l'Europe à vouloir en finir avec cette abominable chasse à l'homme, dont chaque année 400.000 nègres étaient les victimes. « Un courant électrique, suivant

l'admirable expression de l'Espagnol Donoso Cortès, s'établit instantanément entre tout point souffrant du globe et le peuple français[1]. » L'Europe, grâce à Lavigerie, ressentit elle-même la commotion, et concerta contre l'esclavagisme les premières mesures efficaces. « C'est chose autant commune comme elle est naturelle, écrivait au XVII^e^ siècle Jérôme Bignon, de prendre les armes pour sa défense, pour son utilité privée, et pour venger ses injures. Mais de s'armer pour un autre qui est offensé, de le venger par un zèle de justice, sans autre espérance, sans doute c'est un trait de vertu vraiment héroïque et qui ressent sa divinité. Cela a toujours été naturel aux Français[2]. » L'œuvre africaine du cardinal Lavigerie et le concours prêté à cette œuvre

1. Donoso Cortès. *Œuvres*, Trad. Veuillot, I, p. 255. (Paris, 1859.)

2. Bignon. *Traité de l'excellence des rois et du royaume de France*, p. 409-410. (Paris, 1610.)

par la troisième République montrèrent au monde catholique que les Français étaient toujours les mêmes qu'au temps où Jérôme Bignon dédiait à Henri IV son *Traité de l'excellence des rois et du royaume de France*.

Toujours les mêmes, sinon même plus ardents, puisque l'œuvre missionnaire de la France au XIX^e^ siècle fut plus riche et plus diverse encore que celle qu'elle accomplit au XVII^e^. Aux abords de 1900, on constatait que sur un peu plus de cent congrégations catholiques, masculines ou féminines, dévouées à l'apostolat, il y en avait, tout bien compté, une demi-douzaine d'allemandes, et quatre-vingts au moins d'origine française; quant au catholicisme autrichien, la Propagande attendait toujours qu'il justifiât par de plus amples efforts d'apostolat le beau titre d'apostolique dont son empereur se décore. On calculait ainsi que nos catholiques, deux fois plus nombreux que ceux d'Allemagne,

expédiaient aux missions sept fois plus de prêtres et dix-sept fois plus de religieuses que les régions d'outre-Rhin, et qu'en face de nos prêtres et de nos religieuses qui pensaient avec l'apôtre Paul que mourir était un gain, l'Allemagne, elle, obsédée par d'autres gains, était surtout soucieuse d'expédier dans le monde des voyageurs de commerce [1]. On observait qu'à ces Françaises du XVII^e^ siècle, une Marguerite Bourgeois, une Jeanne Mance, magnifiques figures de femmes qui dans notre Canada se faisaient les auxiliaires de notre pénétration chrétienne, avaient succédé durant le XIX^e^ siècle d'innombrables essaims religieux de femmes françaises : que partout, derrière les Lazaristes, les filles de Monsieur Vincent révélaient au monde, par l'inclinaison de leur cornette vers toutes les misères, l'élément social et humain de la prédication du

1. Kannengieser. *Les missions catholiques : France et Allemagne*. (Paris, 1900.)

Christ ; qu'elles-mêmes avaient eu leurs martyrs ; et que la Chine des Boxers procurait la même gloire sanglante à nos Franciscaines missionnaires de Marie, ordre tout neuf et singulièrement vivant, né sur terre de France, et qui depuis quarante ans a su recruter, chez nous et au dehors, quatre milliers de vocations. On relevait comme une marque nouvelle de nos vertus d'apostolat la diffusion de plus en plus grande, en terres de mission, de certains instituts laïques de Frères, spécialement chargés de « laisser venir » à eux « les petits enfants », et d'être ainsi, par leur besogne d'éducateurs, les auxiliaires du sacerdoce : Frères des Écoles chrétiennes, qui dans le Levant méditerranéen instruisaient plus de 9000 élèves ; Frères Marianistes, qui là-bas au Japon, en collaboration avec les prêtres de leur Société, propageaient, pour la plus grande gloire du nom chrétien, les disciplines intellectuelles de l'Occident : Frères de

Ploërmel et petits Frères de Marie ; Frères de Saint-Gabriel ; Frères du Sacré-Cœur. On calculait enfin que les trois quarts des prêtres, frères et religieuses, affectés aux missions par les diverses nationalités, étaient originaires de France, et que la France pouvait revendiquer les cinq sixièmes des martyrs [1].

A peine ose-t-on rappeler, après de pareils chiffres, que sous la Restauration deux initiatives isolées, prises par de pieuses Lyonnaises, aboutirent à la fondation de la Propagation de la Foi ; et que cette œuvre, en 1911, sur les sept millions de francs qu'elle récoltait dans l'univers pour les missions, trouvait chez nous plus de trois millions, sans nul préjudice pour le Denier de Saint-Pierre. Faire vivre en France même l'Église ; pourvoir largement aux dépenses que nécessite à travers le monde l'action missionnaire ; faire

1. Baunard. *Un siècle de l'Église de France*, p. 418.

vivre enfin la Papauté, comme nous y convia, dix années avant que l'Autriche ne s'en montrât préoccupée, l'âme filiale de Montalembert[1] : voilà trois besognes qui n'épuisent pas encore la générosité catholique française. Mais c'est assez parler de la puissance de l'or : quelque indispensable qu'elle soit, elle apparaît peu de chose, lorsqu'on vient de voir à l'œuvre, à travers nos missions, la puissance du sang et la puissance de l'Esprit.

VIII

Des millions d'anciens païens, des centaines de milliers d'anciens schismatiques, sont auprès de la catholicité les témoins de l'effort français. Nous pourrions interpeller, en Europe même, certaines portions du troupeau catholique qui connurent d'âpres périodes de détresse, et leur demander leur témoignage

1. Lecanuet. *Montalembert*, II, p. 453. (Paris, 1898.)

au sujet de la France. Il fut un temps où dans les vieux sanctuaires d'Irlande la lampe de l'autel n'eut plus le droit de briller : alors l'Irlande fidèle transplanta dans notre France, de génération en génération, les lampes toujours ardentes qu'étaient les âmes de ses jeunes clercs ; dans les collèges que nous leurs ouvrions, ils trouvaient sécurité, et puis élan ; et furtivement ils s'en retournaient dans leur grande île, défiant la mort, afin que le catholicisme d'Irlande ne mourût pas. Le catholicisme anglais aussi, à certaines heures mauvaises, connut notre hospitalité ; et lorsqu'à leur tour nos prêtres émigrés, jetés sur les côtes de Douvres par trois vagues successives, y furent accueillis avec chaleur et pitié, le catholicisme anglais bénéficia, tout le premier, du prestige de leurs vertus et du respect qui s'attachait à leurs malheurs. Dans un abbé Carron, dans un La Marche, évêque de Quimper, on sentait

trop les hommes du Christ, pour continuer de croire que Rome fût l'Antéchrist. L'édifice de lois pénales autrefois concertées par la Réforme anglaise contre la superstition romaine était déjà branlant : l'effritement s'accéléra[1]. L'année 1791 vit enfin se lever, en Angleterre, une aube de tolérance, et Joseph de Maistre put écrire : « Il fallait probablement que les prêtres français fussent montrés aux nations étrangères ; ils ont vécu parmi des nations protestantes, et ce rapprochement a beaucoup diminué les haines et les préjugés[2]. » L'hommage doit remonter jusqu'aux Sulpiciens, dont beaucoup de ces prêtres avaient été les élèves, et qui, rejetés eux-mêmes de France par la bourrasque révolutionnaire, s'en allaient aux États-Unis préparer aux côtés de l'évêque Carroll l'organisation d'une

1. Plasse. *Le clergé français réfugié en Angleterre*. 2 vol. (Paris, 1886.)

2. De Maistre. *Considérations sur la France*. éd. René Bazin, p. 39.

force immense : la catholicité américaine.

Il y eut pour l'Allemagne catholique du XIX^e^ siècle deux moments décisifs : celui où la conversion du comte Stolberg rendit à l'idée catholique, dans certaines sphères, le crédit intellectuel dont la Réforme et le XVIII^e^ siècle l'avaient fait déchoir : et celui où le Centre allemand infligea à Bismarck et à l'Empire évangélique leur première défaite, au profit de l'Église et du droit. Nous avons dit, autrefois, qu'à l'origine de la conversion de Stolberg il y eut l'influence de l'émigration française et d'un évêque français[1] : et lorsque nous rendions au Centre allemand du XIX^e^ siècle un hommage que le Centre du XX^e^ avait déjà cessé de mériter, nous remontions jusqu'au mouvement initial par lequel s'étaient laissé secouer en 1848 les catholiques allemands. Mais eux-mêmes, en ce temps-là,

1. Goyau, *L'Allemagne religieuse : le catholicisme*, 1800-1848, I, p. 177-180. (Paris, 1905.)

furent les premiers à reconnaître que les campagnes des Montalembert et des Falloux leur avaient imprimé l'élan. « Nous suivons complètement le généreux exemple que nous ont donné les catholiques de France. » écrivait expressément l'*Association catholique allemande* à notre *Association catholique pour la liberté religieuse ;* et la préface du compte rendu du congrès de Mayence, le premier congrès tenu par les catholiques d'outre-Rhin, disait formellement : « Mayence fut une des premières villes en Allemagne où se propagea le grand mouvement venu de France [1]. » Il avait fallu l'exemple de la France pour amener les catholiques rhénans, tyrannisés par la Prusse des Hohenzollern, à sortir de leur passive torpeur et à défendre dans les assemblées politiques la liberté de leur Église et de leurs âmes.

1. *Verhandlungen der ersten Versammlung des Katholischen Vereines Deutschlands am 3, 4, 5 und 6 Oktober zu Mainz 1848*, préface et p. 171.

IX

« Cela est réputé comme chose naturelle, écrivait notre vieil historien Guillaume de Tyr, que chacun s'efforce, de toutes ses énergies, à glorifier sa patrie. » Les catholiques neutres, j'espère, réputeront comme chose naturelle qu'au terme de cette étude nous nous retournions vers eux, et que nous leur demandions de se sentir nos frères, non pas seulement au nom de la doctrine, mais en raison de ce qu'ils voient chez eux et de ce qu'ils trouvent en eux. L'enfance, autour d'eux, est élevée par des Frères des Écoles chrétiennes, par des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, par des Dames du Sacré-Cœur ; des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, encore, guettent, chez eux, l'indigence et la maladie ; la vieillesse trouve un toit chez les Petites-Sœurs des Pauvres, pauvresses elles-mêmes.

Ils n'ignorent pas, je pense, que toutes ces grandes sociétés de dévouements sont natives de France. Ils savent aussi que leurs conférences de Saint-Vincent-de-Paul, qui organisèrent à travers le monde la visite de la pauvreté, furent conçues et réalisées, en 1833, par un professeur de cette Université de France dont sans doute ils ont entendu médire. Leurs filles sont Enfants de Marie ; on ne leur a jamais rappelé, peut-être, que c'est notre ville de Lyon qui vit doucement surgir, en 1832, la première de ces associations. J'ai tort de dire que Lyon la vit surgir ; ce fut si discret, que Lyon ne s'en aperçut pas ; Lyon s'occupait encore de ses émeutes de la veille. Le Saint-Siège, prenant cette idée lyonnaise, en fit un fait universel. En ces années 1832 et 1833, il y eut certainement des catholiques, hors de nos frontières, pour ne connaître la France que par le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois et par le pillage de l'archevêché

de Paris : ils ne se doutaient pas que cette même France, en ces mêmes heures, créait d'immenses organisations religieuses où se réchaufferait leur propre postérité. On a toujours des surprises avec la France, — les surprises de la grâce[1].

1. Le livre de Mgr Baunard : *Un siècle de l'Église de France* (Paris, 1901) donne un magistral aperçu des initiatives divines et humaines qui illustrèrent au XIXe siècle le catholicisme français.

CHAPITRE VI

LA PIÉTÉ FRANÇAISE

Je voudrais entrer plus avant dans les âmes de ces catholiques neutres : j'ai l'indiscrétion de ne les point quitter encore. Ils sont pieux : je voudrais leur dire ce que leur piété doit à la France : ce qu'elle doit, par exemple, à notre Grégoire de Tours, qui fut le premier en Occident à propager la tradition orientale de l'Assomption de la Vierge ; ce qu'elle doit à notre vieux moine de Corbie, Paschase Radbert, qui en affirmant le premier l'identité entre le corps eucharistique et le corps historique du Christ, fonda réellement la théologie du Saint-Sacrement ; ou ce qu'elle doit à notre vieil évêque saint Mamert, qui créa

les Rogations : à saint Odilon, notre grand Clunisien, qui fonda la Fête des Morts ; à notre Église française des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, qui introduisit dans la chrétienté les fêtes de la Visitation et de la Présentation. Lorsqu'ils célèbrent ces fêtes, ils sont dans le sillage de l'antique ferveur française.

Ils aiment, depuis Pie IX, se sentir couverts, comme membres de l'Église universelle, par le « patronage » de Joseph, époux de Marie : connaissent-ils le mot de Benoît XIV d'après lequel le rôle précurseur fut ici joué par notre chancelier Gerson ? Il fut, écrivait ce pape, « le premier et le plus grand promoteur de la glorification de saint Joseph dans l'Église » [1].

Ils aiment la Vierge : ils n'ont qu'à fouiller leur propre passé pour se rappeler combien l'âme française l'aima. La France convoquait aux pieds de la Madone angélique du Puy

1. Masson *Jean Gerson, sa vie, son temps, ses œuvres*, p. 293.

toute la chrétienté : et la foule devenait innombrable en ces rares années jubilaires où le vendredi saint tombait le 25 mars, jour de l'Annonciation, confondant ainsi la date funèbre où la Vierge acheva, par une donation suprême, sa tâche de Mère du Christ, avec la date joyeuse où elle avait accepté l'honneur de cette maternité. L'Espagne nous rendait au Puy les visites que nous faisions à Compostelle : et pour vaincre héroïquement les Maures à las Navas de Tolosas, elle faisait déployer un étendard qui était nôtre, celui de la Vierge de Rocamadour[1]. C'est à nos Clunisiens que Godefroid de Bouillon fit appel pour qu'ils vinssent garder à Jérusalem le tombeau de la Vierge[2]. Ce furent nos Cisterciens qui multiplièrent en tous lieux les églises à Notre-Dame : saint Bernard, le

1. Rouvier. *Les grands sanctuaires de la Vierge Marie en France*, p. 183.

2. *L'Assomption et la France. L'Assomption, revue mariale illustrée*, janvier 1913, p. 12-16.

plus illustre d'entre eux, était choisi par Dante, dans *la Divine Comédie*, comme introducteur auprès du trône de Marie. « Celui qui veut une grâce et ne recourt pas à toi, dit-il à la Vierge dans les strophes dantesques, veut que son désir vole sans ailes » : l'idée de Marie médiatrice universelle des hommes n'eut jamais d'apôtre plus éloquent que ce Français[1]. Pour que la prédication chrétienne eût des ailes, un autre Français, Gerson, inaugura l'usage d'invoquer la Vierge, au début du sermon, par un *Ave Maria*[2]. Notre Université parisienne du moyen âge s'acharnait à vouloir que l'Immaculée Conception fût un dogme[3] : Pie IX, en 1854, consacrera par une définition dogmatique ce vœu de la science théologique française. Nous fûmes, au XVII siècle, les théolo-

1. Dante, *Paradiso*, chant XXXIII.

2. Mâle, *op. cit.*, p. 176.

3. Pechenard, *L'Immaculée Conception et l'ancienne Université de Paris*, Paris, 1903.

giens de la Vierge : un jeune savant qu'a fauché la guerre nous a laissé, comme testament de son âme, un livre où l'on peut lire comment les Jésuites, et les Oratoriens, et M. Olier, et le Père Eudes, et les jansénistes aussi, approfondissaient avec leurs variétés de tempérament, de méthode et de style, tous les mystères de la grandeur de Marie, et comment ensuite, en son honneur, des hymnes retentirent, où se condensèrent toutes ces ferveurs recueillies : ce sont les sermons de Bossuet[1]. La part qu'ont prise nos théologiens au développement du culte de Marie occupe une place importante dans l'histoire de sa gloire terrestre.

Pour étayer la gloire de Marie, l'âme française collabore avec les autres peuples ; pour préparer le culte du Sacré-Cœur, elle les devance tous[2]. En France, en Saxe, à la Char-

1. Placinaire. *La dévotion à la Vierge dans la littérature catholique au commencement du XVII^e siècle*. Paris 1915.

2. Beinvel. *La dévotion au Sacré Cœur de Jésus : doctrine, histoire*. 1 édit. Paris, 1917.

treuse de Cologne, quelques âmes au moyen âge avaient senti pour le cœur du Christ un impérieux attrait. Mais la dévotion ne se mûrit et ne commença de s'organiser qu'avec notre XVII^e^ siècle français, avec saint François de Sales et ses Visitandines, avec le Père Eudes, avec le jésuite Huby. Lorsque la piété chrétienne, d'un bout à l'autre du monde, rend un culte au cœur de chair de Jésus et y contemple « le symbole expressif et vivant de l'amour que Jésus a eu et a encore pour les hommes, » elle défère aux visions de Marie Alacoque, Visitandine française; et déférer à ces visions, c'est admettre qu'un monastère français du XVII^e^ siècle, Paray-le-Monial, fut choisi par Dieu pour que la terre connût ses désirs. Que les catholiques du dehors le veuillent ou non — et pourquoi ne le voudraient-ils pas? — il y a des courants de piété qui impliquent la croyance à certaines prédestinations, glorieuses pour la France.

Leur attachement, sous toutes les latitudes, à l'archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires et à la médaille qu'elle répand, est un acte de déférence envers les visions d'une de nos petites novices des Filles de la Charité, Catherine Labouré. Si une bourgade pyrénéenne, obscure jusqu'en 1858, est brusquement devenue un lieu de pèlerinage universel ; si de tous les points du monde chrétien des hommes et des femmes accourent là, pour demander des miracles ; et si depuis les jardins du Vatican jusqu'aux plus lointaines terres de mission l'on reproduit tant bien que mal, pour édifier les foules, ce petit coin de France qu'est la grotte de Lourdes, — « mon coin de France, » disait Léon XIII, — c'est évidemment qu'au jugement de la conscience catholique Dieu lui-même, en cet endroit, eut des complaisances pour la France. Je sais un autre endroit où le monde chrétien, devançant ici le jugement de Rome, com-

mence à porter le flot de ses ferveurs : c'est la tombe d'une petite Carmélite notre contemporaine, Thérèse de l'Enfant Jésus, au cimetière de Lisieux ; de tous pays, on quête des grâces près de cette petite Française. La piété du monde chrétien, depuis les grands pèlerinages du moyen âge, était devenue beaucoup moins voyageuse ; on avait les madones de son pays, on allait moins souvent trouver les autres. Le demi-siècle qui vient de s'écouler a ressuscité les grands courants de ferveur internationale ; et leur rendez-vous, c'est la France. Leur flux s'ébranle vers elle, confiant dans le reflux des grâces. Il y a là, dans l'histoire religieuse des foules, un phénomène dont tout spectateur, ne fût-il ni Français ni catholique, conviendra facilement, comme l'on convient d'un fait d'observation.

Affaire de mode, diront certains, peu respectueux pour le suffrage universel des âmes croyantes. Mais ce qu'ils appellent une

mode, le Saint-Siège l'encourage en proclamant par les béatifications, par les canonisations, que « si le surnaturel vit partout dans le monde, il vit surtout en France » : ce mot est de Pie X. J'ai sous les yeux un livre allemand, antérieur de peu de mois à la guerre, intitulé : *La Sainteté de l'Église au XIX^e^ siècle*[1] ; j'y vois que sur dix-huit prêtres séculiers de ce siècle qui sont déjà saints, bienheureux ou vénérables, neuf sont des Français, dont Vianney, curé d'Ars, mène le chœur ; que parmi les religieux et religieuses devenus vénérables figurent au moins huit Français et une dizaine de Françaises, et que les trois religieuses qui furent béatifiées sont trois Françaises, fondatrices d'ordres. Voilà le dernier mot de l'Église elle-même sur ce que le catholicisme universel doit à la France d'hier : nous n'y ajouterons rien.

1. Constantin Kempf, S. J., *Die Heiligkeit der Kirche im 19. Jahrhundert*. (Einsiedeln, 1913.)

ÉPILOGUE

En 1794, alors que sur nos échafauds des têtes de prêtres succédaient à la tête du Roi, Joseph de Maistre connaissait à l'étranger des catholiques qui souhaitaient la défaite de la France par les armées coalisées. Interpellant l'un d'entre eux, il lui écrivait :

Mon opinion se réduit uniquement à ceci : que l'empire de la coalition sur la France et la division de ce royaume seraient un des plus grands maux qui pussent arriver à l'humanité... Je vois dans la destruction de la France le germe de deux siècles de massacres, la sanction des maximes du plus odieux machiavélisme, l'abrutissement irrévocable de l'espèce humaine, et même, ce qui vous étonnerait beaucoup, *une plaie mortelle à la religion*. [1]

1. De Maistre au baron Vignet des Etoles, 28 octobre 1794. (*Lettres et opuscules inédits*, I, p. 32.) (Paris, 1873.)

Ainsi pensait le futur auteur du *Pape*, à l'époque même de la Terreur. La fortune de la France fut vertigineusement ballottée. Le *Génie du Christianisme*, les traductions anglaise, italienne, allemande, russe, qui tout de suite en furent données [1], révélèrent au monde qu'il y avait une autre France que celle des philosophes. Et lorsque le monde fut rentré en repos, de Maistre, un jour de 1819, regarda de nouveau « cette nation extraordinaire, destinée à jouer un rôle étonnant parmi les autres, et surtout à se retrouver à la tête du système religieux en Europe » [2].

L'esprit religieux, déclarait-il, n'est pas éteint en France : il y soulèvera des montagnes, il y fera des miracles. Le Souverain Pontife et le sacerdoce français s'embrasseront, et dans cet embrassement ils étoufferont les maximes gallicanes.

1. On en trouvera la liste précise dans les éditions du *Génie* données par Ballanche en 1804 et 1809.

2. De Maistre, *Du Pape* (édit de 1876), p. 8.

Les « miracles » de notre esprit religieux, nous espérons les avoir montrés ; et quant à l'étouffement des maximes gallicanes, on le vit se réaliser au concile du Vatican, après que Louis Veuillot, par une campagne de vingt ans, eut préparé le sacerdoce français et le Souverain Pontife à « s'embrasser ».

De Maistre continuait :

Alors le clergé commencera une nouvelle ère, et reconstruira la France, et la France prêchera la religion à l'Europe. Et jamais on n'aura rien vu d'égal à cette propagande. Et si l'émancipation des catholiques est prononcée en Angleterre, ce qui est possible et même probable, et que la religion catholique parle en Europe français et anglais, souvenez-vous bien de ce que je vous dis, il n'y a rien que vous ne puissiez attendre [1].

1. De Maistre au chevalier d'Olry, 3 mars 1819 (*Lettres et opuscules inédits*, I, p. 393). Cf. *Du Pape*, p. 466, les pages d'appel aux Anglais : « L'erreur ne lève la tête en Europe que parce que nos deux langues sont ennemies. Si elles viennent à s'allier sur le premier des objets, rien ne leur résistera. »

L'émancipation des catholiques anglais a été accomplie. La France et l'Angleterre sont unies ; et dans les rendez-vous religieux où se rencontrent les nations de l'Entente — à Paray-le-Monial, par exemple, au printemps de 1917, — la religion catholique « parle français et anglais ». Joseph de Maistre n'avait rien d'impatient ; soyons patients comme lui. Faisons crédit à notre « extraordinaire nation » ; et puisque d'après lui nous pouvons tout attendre, attendons.

TABLE DES MATIÈRES

Pourquoi ce livre ? 1

I. La France au berceau de l'Église 7

II. Croisades et protectorats 31

III. Les rois très chrétiens 75

IV. La pensée française et l'art français 93

V. L'apostolat français 119

VI. La piété française 177

Épilogue 187

Date Due

APR 27 1971

941401